



## Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.10  
26 septembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DIXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York  
le jeudi 26 septembre 1985, à 10 heures

Président : M. de PINIES (Espagne)  
Puis : M. OYOUE (Gabon)  
(Vice-Président)

- Allocution de Son Excellence M. Nicolas Ardito Barletta, président de la République de Panama
- Débat général [9] (suite)

### Déclarations de

M. Genscher (République fédérale d'Allemagne)  
M. Khan (Inde)  
M. Dumas (France)

- Allocution de Son Excellence, M. Felipe González, président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 15.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. NICOLAS ARDITO BARLETTA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE PANAMA

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Ce matin, l'Assemblée va entendre une déclaration de M. Nicolas Ardito Barletta, président de la République de Panama.

M. Nicolas Ardito Barletta, président de la République de Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à M. Nicolas Ardito Barletta, Président de la République de Panama, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

M. ARDITO BARLETTA (Président de la République du Panama) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, c'est dans l'esprit le plus noble de la solidarité qui doit régner entre tous les Etats Membres de notre Organisation que je renouvelle les sentiments les plus sincères de la douleur du Panama, que nous partageons tous, à l'occasion de la tragédie récente qui a frappé ce peuple frère et digne du Mexique. Je tiens également à affirmer notre volonté d'aider à soulager ses souffrances et de contribuer à la reconstruction de cette région en un moment particulièrement critique alors que le Mexique connaît de sérieuses difficultés économiques du fait de sa dette extérieure. C'est pourquoi nous nous félicitons de la décision prise avant-hier par l'Assemblée générale d'adopter une résolution dans ce sens.

Monsieur le Président, nous vous félicitons de votre élection à l'Assemblée générale afin de diriger ses travaux en un moment historique de l'Organisation.

L'adhésion du Panama à la Charte des Nations Unies et l'intérêt national que nous portons à la stricte application de ses principes sont l'expression de la vocation profonde du peuple panaméen, qui souhaite que notre planète soit un lieu de coexistence harmonieuse, de justice et de paix.

La commémoration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies constitue la preuve indéniable de sa vitalité, de son utilité et de sa vigueur. Grâce à son action préventive et modératrice, l'Organisation a évité et redressé des situations incontrôlables menaçant l'existence même de la race humaine. Cependant, après quatre décennies d'efforts vigilants et de réalisations

Le président Ardito Barletta

concrètes et à peine quinze ans avant l'avènement du XXI<sup>e</sup> siècle, la paix, la justice et le respect de l'intégrité des Etats et de la dignité humaine sont violés ou menacés de l'être.

Mon pays souhaite fermement que la détente et la paix règnent dans toutes les parties du monde.

En examinant la situation internationale, nous accordons une attention toute particulière à l'Amérique latine, continent qui doit relever un grand défi.

L'Amérique latine connaît depuis près de trois décennies une forte croissance démographique dont l'incidence sur nos systèmes socio-économiques et politiques a été en bonne partie assimilée parce qu'elle coïncidait avec un essor économique qui a donné lieu à l'insertion de plusieurs secteurs de la population dans le processus de développement. L'Amérique latine paraissait alors un continent d'avenir.

Cependant, vers le milieu des années 70, l'Amérique latine a commencé à souffrir les effets des vicissitudes de l'économie mondiale, de l'augmentation radicale de l'inflation et des prix du pétrole, des fluctuations négatives du commerce international; des prix de ses matières premières ainsi que des taux d'intérêt. En même temps, tandis que nous perdions des devises en raison des termes néfastes de l'échange qui tendaient à étrangler la croissance, nous avons assisté à une arrivée massive de capitaux internationaux qui ouvraient la voie de l'endettement pour nos pays, conjointement avec l'espoir qu'ils retrouveraient leur rythme de développement économique et social après la crise économique de 1974-1976. Mais les résultats escomptés ne se sont pas réalisés.

L'endettement de l'Amérique latine, qui était nécessaire jusqu'à un certain point en complément à l'épargne interne, a augmenté en moyenne de 19 p. 100 chaque année de 1974 à 1981, jusqu'à atteindre aujourd'hui le chiffre astronomique d'environ 370 milliards de dollars, ce qui dépasse de façon dangereuse les limites de la prudence.

Le président Ardito Barletta

Les délais de financement, en moyenne de 8 à 10 ans, sont beaucoup trop courts car en réalité ces fonds ont été investis principalement dans des projets économiques et sociaux à long terme donnant lieu à des recouvrements lents.

Le déséquilibre des termes de l'échange s'est fortement accentué entre 1979 et 1982. Le prix des importations provenant des pays industrialisés, du pétrole pour la deuxième fois, et les taux d'intérêt ont augmenté rapidement alors que les prix des produits latino-américains sur le marché international diminuaient. Pour l'Amérique centrale et le Panama, les termes de l'échange se sont dégradés de 25 p. 100 entre 1979 et 1982. Plus de 80 milliards de dollars de la dette extérieure latino-américaine, c'est-à-dire 25 p. 100 du total, tiennent à la conjoncture inhérente à ces facteurs.

Ce très grand déséquilibre était dû aux différentes estimations en matière de politique économique. Les pays développés ont décidé de réduire l'inflation au moment où l'Amérique latine appliquait une politique économique supposant la persistance de l'inflation mondiale. En fait, l'argent bon marché est devenu plus coûteux et la crise actuelle s'est révélée dans toute son ampleur.

Cette crise en Amérique latine intervient dans un contexte qui la rend encore plus grave. En fait, la croissance démographique continue d'être élevée, le taux annuel moyen étant de 2,4 p. 100 dans nos pays. La moitié de la population est âgée de moins de 20 ans et a des besoins importants dans le domaine social, de la santé, de l'alimentation et de l'enseignement. Chaque année des millions de travailleurs à la recherche d'un emploi se retrouvent sur le marché du travail. La population des 80 villes principales de l'Amérique latine a doublé au cours des 20 dernières années en raison de l'exode de la campagne vers la ville. On estime que le même phénomène se reproduira au cours des prochaines décennies, ce qui créera d'extraordinaires pressions économiques, sociales et politiques. Bien que la pression démographique actuelle ait commencé à diminuer, ce qui est un bon signe, Les besoins alimentaires de la population continueront à se faire sentir jusqu'à la fin du siècle.

Du fait de sa propre dynamique, l'Amérique latine se trouve aujourd'hui à un moment décisif de son histoire. Une partie des Latino-Américains a atteint un niveau acceptable de développement. Une autre partie est sur cette voie, malgré de grandes difficultés et un tiers d'autres ont continué à vivre dans une extrême pauvreté et en marge. Mais l'enseignement, les communications et les réseaux de

Le président Ardito Barletta

transports laissent à espérer qu'un avenir meilleur est possible et qu'il incombe aux dirigeants de canaliser cette aspiration avec réalisme, mais également avec foi et espoir.

Nous devons déployer d'importants efforts si ce n'est pour maintenir cette situation. Pour l'améliorer, il faut une croissance économique de 5 p. 100 chaque année dans la région et un changement notable dans les relations économiques de l'Amérique latine.

Le problème de la dette a aggravé la différence entre les mondes du Nord et du Sud et a rendu encore plus dangereuse la distinction entre les pays pauvres et les pays riches. L'Amérique latine doit 370 milliards de dollars et les pays en développement plus de 850 milliards de dollars. Cela exige une révision urgente d'ordre financier afin de situer les relations entre les débiteurs et les créanciers sur un plan plus juste et plus réaliste. Nous devons reconnaître qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème et d'un problème qui concerne notre région; c'est un problème global du fait qu'il concerne les pays en développement, les pays développés et les institutions bancaires et financières internationales et, naturellement, ceci englobe toute l'économie internationale. Par conséquent, la solution de ce problème doit être également globale.

Reconnaissant ce fait, au cours des trois dernières années le monde a mis en oeuvre plusieurs solutions fondées sur trois prémisses fondamentales. Tout d'abord les pays latino-américains devraient ajuster leurs économies aux nouvelles réalités et que cet ajustement pendant quelque temps devrait s'accompagner d'une stagnation économique; ensuite cet effort d'ajustement devrait être soutenu par la communauté bancaire et financière grâce à des ressources supplémentaires et à une restructuration de la dette extérieure; enfin, en plus de revenir à leur niveau de croissance économique dans leur propre intérêt et pour faciliter la reprise mondiale, les pays industrialisés doivent maintenir leurs marchés ouverts aux exportations des pays en développement afin de les aider à la fois à relever leurs économies et à assurer les services de la dette. Cette solution a été élaborée il y a trois ans lorsque le caractère mondial du problème a été reconnu. Mais les résultats n'ont pas été suffisants.

L'Amérique latine a fait sa part, mais elle ne peut continuer à faire des ajustements en pleine stagnation. Nous sommes tous parties à ce problème et à sa solution. Nous portons tous une part de responsabilité dans les résultats qui seront obtenus.

Le président Ardito Barletta

Une solution fondée uniquement sur des formulations économiques est vouée à l'échec car seule la solution qui prend en compte les facteurs humains et sociaux permettra de parvenir à une solution globale. Un bon accord doit non seulement prendre en compte le potentiel des ressources matérielles et humaines de l'Amérique latine mais également les contraintes que représentent nos limitations. Les peuples de l'Amérique latine ne peuvent être soumis à des pressions jusqu'à la limite de leur capacité de résistance. Prétendre pousser le peuple au-delà de ce qu'il peut supporter équivaut à menacer les fondements mêmes de nos sociétés. On sent fortement en Amérique latine que l'heure de la démocratie et des droits de l'homme a sonné et ce serait une politique à courte vue de ne pas accorder des moyens économiques qui répondent davantage aux besoins.

C'est pourquoi il faudrait que l'Amérique latine puisse faire face aux besoins de ses peuples grâce à la croissance économique, et pour cela il faudrait qu'en plus d'une digne contribution à nos efforts, nous recevions une plus grande coopération de la part des autres grands protagonistes en la matière.

La Banque internationale a déployé de grands efforts en procédant à des refinancements. Mais nous devons reconnaître qu'au cours des deux ou trois dernières années, des ressources suffisantes n'ont pas été fournies à l'Amérique latine, ce qui a aggravé la situation. Nous ne pensons pas que la région puisse survivre avec un transfert négatif de ressources. Ce n'est pas ainsi que l'on a pu développer un pays quel qu'il soit. Il est indispensable de favoriser des politiques qui réduisent des taux d'intérêt très élevés en termes réels qui constituent une lourde charge pour notre balance des paiements et, limitent ainsi la capacité de développement des économies de la région. Les peuples d'Amérique latine ne comprendront jamais qu'ils ne travaillent que pour payer des intérêts.

Le président Ardito Barletta

D'autre part, il importe que les pays industrialisés parviennent à un taux de développement économique minimal de 3 à 4 p. 100 par an en termes réels, et qu'ils fassent en sorte de maintenir leurs échanges commerciaux le plus largement ouverts afin d'acheter nos produits et pour que nous puissions, de notre côté, acheter les leurs, ce qui est le seul moyen de stimuler l'économie mondiale.

Le moment est venu, après trois années d'expérience, de définir à nouveau les règles du jeu et de déterminer des objectifs qui nous permettent de régler deux points critiques : la croissance économique accompagnée d'un meilleur bien-être social, et le paiement de la dette dans des conditions différentes.

Nous savons, d'après de nombreuses études sérieuses faites en la matière, que diverses options constructives et pertinentes pouvant conduire à de meilleures solutions ont été analysées. Si nous devons nous adapter à nos propres réalités, il faut le faire ensemble, pays développés et pays en développement, pour que, grâce à la libération de nouvelles énergies créatrices, nous puissions répondre aux nécessités de nos peuples.

Tel est le défi auquel nous sommes tous confrontés, car la paix et la sécurité en Amérique latine dépendent des solutions concrètes que nous adoptons pour répondre aux ~~nécessités~~ de nos peuples, ainsi que de la satisfaction de leurs aspirations légitimes à de meilleures conditions de vie, au plein exercice de la démocratie et au respect véritable de leur liberté et de leur dignité. Nous nous refusons à penser que le prix à payer pour la dette soit tel que nos pays en viennent à croire que le progrès et le bonheur sont impossibles dans les démocraties latino-américaines.

Les dirigeants latino-américains n'accepteront pas d'être enfermés dans le dilemme "accéder aux demandes de nos peuples ou payer la dette", car ils accéderont aux demandes de leurs peuples. L'obligation d'une telle alternative nous affecterait tous, créanciers et débiteurs; c'est pourquoi il est évident que nous devons tous faire porter notre choix sur ce qui profite à tous.

Notre responsabilité consiste à guider nos peuples sur la voie du progrès, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité des chances et de la solidarité.

La santé économique et sociale de l'Amérique latine convient aux pays industrialisés et en particulier à ceux du continent américain. Nos intérêts sont complémentaires et nous devons nous efforcer de faire coïncider nos efforts pour parvenir au bien-être, à la sécurité et à la paix.

Le président Ardito Barletta

Je crois qu'il est nécessaire de faire appel à la conscience et à la responsabilité historique des ministres et des dirigeants des banques centrales ainsi qu'aux organismes qui doivent se réunir prochainement à Séoul, et de leur rappeler que l'heure est venue de prendre de nouvelles décisions sur le financement international, le commerce entre les pays et le développement, et que toute action entreprise aujourd'hui de manière équilibrée et responsable sera beaucoup plus fructueuse pour tous, au moindre coût tant sur le plan politique que sur le plan de la sécurité. De notre action dépendra le chemin de paix.

C'est avec plaisir que je m'en réfère à présent aux efforts que nous déployons pour contribuer à la pacification en Amérique centrale.

Nous sommes déjà allés très loin dans le processus consistant à faire en sorte que l'Acte de Contadora relatif à la paix et à la coopération en Amérique centrale continue de faire l'objet d'amélioration jusqu'au point où il sera possible d'en obtenir la signature de toutes les parties. Les Gouvernements de la Colombie, du Mexique, du Venezuela et du Panama ont reçu de nombreuses manifestations de solidarité et de soutien du reste de l'Amérique latine, et, récemment, sous une forme encore plus concrète, du Groupe de Lima constitué par l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay, de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation des Etats américains, du mouvement des pays non alignés, de la Communauté économique européenne, et de la communauté internationale en général, mais nous sommes parvenus à un point où il faut bien plus que de simples "manifestations".

A vrai dire, très peu de points de l'Acte continuent de faire l'objet de discussions, et les divergences de vues se sont notablement réduites, à un point tel que l'élaboration d'un texte de l'Acte susceptible d'être adopté n'apparaît pas comme une tâche impossible à réaliser et encore moins comme nécessitant des années de travail.

Cependant, j'insiste à nouveau, et je sais que me rejoignent à cet égard les voix des représentants des Gouvernements de la Colombie, du Mexique et du Venezuela : outre la volonté politique de paix dont doivent faire preuve en temps voulu les pays de l'Amérique centrale, avec lesquels le Groupe de Contadora a participé au dialogue et à la concertation, améliorant et mettant la dernière main aux accords, encourageant et favorisant la conciliation, la responsabilité de la paix va bien au-delà du cadre de Contadora et s'étend aux gouvernements des pays ayant des intérêts dans la région et des liens avec elle, région que la lutte fratricide qu'elle connaît remplit de deuils et de désolation.



Le président Ardito Barletta

Nous sommes proches de la paix mais nous sommes également proches du risque toujours plus grave et dangereux de voir éclater un conflit généralisé, dont les conséquences, imprévisibles, pourraient se répercuter sur le monde entier. Nous sommes dans la pénombre, entre la nuit et le jour, à un moment historique pour l'Amérique centrale. Il est essentiel que nous choisissons le lever du jour!

Le Panama, en sa qualité de Membre actif des Nations Unies, condamne vigoureusement la course aux armements qui continue à un rythme sans cesse croissant.

La rivalité entre superpuissances nous préoccupe profondément, de même que les actes de violence qui, en divers continents, menacent la paix mondiale.

Nous appuyons le règlement pacifique du problème de la péninsule coréenne par le dialogue direct entre les deux parties au conflit. De même, nous désirons exprimer notre désir de voir entrer rapidement la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée aux Nations Unies en tant que Membres de plein droit, de manière que les deux parties de la péninsule coréenne soient représentés à l'Organisation.

Nous souhaitons que les résolutions de l'Assemblée générale sur le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan soient appliquées fidèlement, et nous appuyons la démarche du Secrétaire général visant à parvenir à une solution politique négociée des problèmes de ce pays.

Nous réaffirmons la nécessité de respecter les droits du peuple palestinien et du peuple israélien, ainsi que des autres Etats et peuples de la région, de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres.

Nous insistons pour qu'il soit mis fin à la guerre entre l'Iran et l'Irak, à l'occupation étrangère de Chypre et à la tragique situation où vit le Liban.

Nous sommes convaincus qu'il faut régler de manière satisfaisante pour l'Argentine la question de la situation dans les Malvinas.

La situation alarmante qui règne en Afrique nous préoccupe profondément. Nous reconnaissons la nécessité vitale de développer ce continent et de le libérer des servitudes qui condamnent des millions d'Africains à la famine.

Nous appuyons les pays africains qui luttent pour se libérer définitivement de toutes les formes et systèmes de domination, d'exploitation et de racisme. Nous soutenons les efforts menés par les pays de première ligne contre le colonialisme dans la région, de même que nous nous déclarons solidaires avec la lutte du

Le président Ardito Barletta

peuple de la République arabe sahraouie pour son autodétermination et son indépendance.

Nous sommes indignés par la politique appliquée par l'Afrique du Sud et sa pratique du racisme et de l'apartheid, qui remplit d'horreur tous les pays civilisés et tous ceux qui croient dans la dignité de l'être humain, dans son égalité et dans son droit inaliénable à la justice et au bonheur. Nous condamnons énergiquement son occupation illégale de la Namibie.

Le président Ardito Barletta

Le terrorisme sous toutes ses formes est une pratique que notre pays condamne et rejette car il constitue une atteinte aux principes fondamentaux qui régissent la cohabitation entre les sociétés et parce qu'il affecte des hommes et des femmes innocents, victimes de crimes que toute l'humanité condamne.

La paix et la justice ne s'obtiennent pas isolément; nous devons les entretenir. Nous sommes convaincus que l'on peut sans délai exploiter les possibilités qui s'ouvrent à nous sur le chemin vers la réalisation de nos propres destinées et vers l'élimination des déséquilibres et des disparités liés au rythme de développement séparant les pays en deux blocs traditionnels. Nous sommes convaincus que les hommes sont capables de communiquer entre eux, qu'ils souhaitent l'harmonie entre les peuples et qu'il existe une possibilité réelle d'établir la paix dans le monde.

Nous pouvons tous contribuer à améliorer cette communication entre les hommes et entre les peuples. Nous nous sentons particulièrement fiers d'avoir assumé, historiquement, une si noble responsabilité en facilitant depuis près de 500 ans le transfert de biens et d'hommes entre les océans, à travers l'isthme de Panama.

Conformément à cet esprit, nous avons opté en faveur de la négociation pacifique et fait preuve de l'esprit le plus élevé de concertation et de respect mutuel pour traiter avec les Etats-Unis d'Amérique du problème épineux du Canal de Panama.

L'application des Traités Torrijos-Carter de 1977 montre que les deux pays sont disposés à effectuer un transfert ordonné et harmonieux des responsabilités pour l'administration et la défense de cette voie d'eau jusqu'au dernier jour de 1999, date à laquelle elle sera entièrement panaméenne. Le Panama a demandé et obtenu l'appui international à sa cause; il s'est engagé devant le monde à agir avec un grand sens de responsabilité et il l'a prouvé.

Aujourd'hui, nous continuons à oeuvrer dans le sens de la démocratie, de notre indépendance nationale et pour notre économie en veillant à ce que les Accords sur le Canal soient appliqués comme il se doit, que soient réglés sur la base d'une négociation bilatérale les problèmes d'interprétation des traités qui sont encore pendants et enfin, que soient menés les travaux d'élargissement du Canal dans le passage de Culebra, nécessaires pour maintenir le fonctionnement efficace du Canal actuel conformément aux nécessités et aux besoins de la navigation internationale, en même temps que nous nous préparons à affronter le futur à plus long terme.

Le président Ardito Barletta

A cet effet, dans le cadre symbolique du siège des Nations Unies, mon pays vient de signer il y a quelques minutes avec les Etats-Unis d'Amérique et le Japon les accords destinés à étudier les alternatives concernant le Canal de Panama afin que le peuple panaméen dispose des meilleurs éléments de jugement au moment de décider de façon souveraine des options pouvant assurer un service efficace et sûr au commerce et aux transports internationaux à plus long terme.

Le Panama s'attache à devenir un grand centre interaméricain de commerce international, comme l'avait prévu le grand libérateur, Simón Bolívar, toujours fidèle à son histoire et à l'héritage latino-américain.

Nous sommes à la croisée des chemins : apporter une réponse à nos peuples afin de trouver le chemin de la paix et du progrès ou nous préparer à des affrontements violents qui iront au-delà de nos régions et toucheront les pays les plus riches et les plus développés.

Nous ne pouvons pas retourner sur le chemin de l'inflation et du drainage des rares ressources de nos pays vers les pays riches. Nous ne pouvons pas continuer à stagner et nourrir ainsi le désespoir et la frustration. Nous bénéficions de la technologie et des connaissances; nous avons des dirigeants capables de voir les choses sous une véritable perspective historique; nous avons des peuples épris de paix, de liberté et de progrès. Il nous incombe aujourd'hui de faire preuve d'optimisme, de persévérance et d'un esprit créatif pour la conduite individuelle et collective que l'histoire nous a confiée à tous.

A l'occasion de ce nouvel anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous renouvelons l'engagement original de l'humanité pour gagner la bataille contre la faim, la misère, les maladies, le racisme et l'inégalité, car c'est là le véritable chemin vers la paix et le destin que Dieu a offert à l'homme lorsqu'il l'a doté de la liberté et des forces créatrices.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie S. Exc., le Président de la République du Panama, pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Nicolás Ardito Barletta, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. GENSCHER (République fédérale d'Allemagne) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection au poste important de Président de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. En cette année anniversaire, votre longue expérience diplomatique aux Nations Unies sera pour nous un précieux atout.

Je voudrais également remercier l'ambassadeur Paul Lusaka des travaux fructueux qu'il a accomplis en tant que Président de la trente-neuvième session. Durant la dernière session de l'Assemblée générale, il a contribué à ce que les grands problèmes de l'Afrique soient traités avec pragmatisme, réalisme et dans un véritable esprit de compréhension.

Il y a 40 ans, en fondant les Nations Unies, les nations avaient tiré les leçons de la deuxième guerre mondiale. La République fédérale d'Allemagne, bien qu'elle ne soit pas membre fondateur des Nations Unies, a toujours, depuis la création de l'Organisation, oeuvré à l'accomplissement de leur mission : préserver la paix mondiale. Nous le faisons par le biais de notre politique axée sur la poursuite de la paix en Europe et de par le monde.

Depuis 40 ans, l'Europe a pu vivre sans guerre. Au sein de l'OTAN, à laquelle la République fédérale d'Allemagne, en tant que démocratie libérale, a fermement lié son destin, une communauté d'Etats, modèle de coopération pacifique fondée sur l'égalité, s'est établie et contribue à la paix et à la stabilité au-delà de ses frontières.

Au sein de la Communauté européenne, l'amitié et la coopération ont remplacé des siècles de rivalité et d'affrontement. Composée originalement de six Etats, la Communauté compte aujourd'hui 10 membres, et bientôt 12. La prochaine adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne apportera enrichissement et force nouvelle aux Etats de l'Europe, constitués sur une base libérale et démocratique. Nous voulons rapprocher les politiques communes étrangères et de sécurité sur une base convenue. Les jalons sur la voie de l'Union européenne sont posés. Nous considérons une politique active axée sur la poursuite de la paix comme un devoir historique à l'égard de notre continent et du reste du monde.

L'Europe représente davantage que les Etats de la Communauté européenne. Lorsque nous parlons de l'Europe, nous pensons à toute l'Europe. Le sort de la paix dans le monde repose particulièrement sur les relations entre l'Ouest et l'Est

M. Genscher (RFA)

en Europe. Du fait de la partition de l'Europe, la nation allemande a été déchirée. Les tensions entre l'Ouest et l'Est nous affectent le plus gravement. Pour nous, donc, une politique de l'Allemagne est une politique de recherche de la paix en Europe, une politique conforme à l'esprit des Nations Unies. Il n'est pas possible d'assurer la paix en Europe sans une contribution des deux Etats allemands. La guerre ne doit plus jamais trouver son origine sur la terre allemande. Les efforts conjoints de paix sont impératifs. C'est là l'idée même de la communauté de responsabilité, par laquelle les deux Etats allemands remplissent leur mission spéciale et leur devoir pour assurer la paix. Notre coopération mérite l'appui de tous les Etats qui souhaitent sincèrement la stabilité et une véritable détente au coeur de l'Europe.

Il est encourageant que M. Helmut Kohl, chancelier fédéral, et M. Erich Honecker, Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, aient conjointement reconnu, le 12 mars 1985, que la reprise du dialogue sur le contrôle des armements entre les Etats-Unis et l'Union soviétique offrait l'occasion d'entamer une phase nouvelle des relations Est-Ouest. La République fédérale d'Allemagne fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. Les traités conclus durant les années 70 entre la République fédérale d'Allemagne et ses voisins sont toujours une base solide sur laquelle on peut s'appuyer à cette fin. Le point de départ a été le Traité de Moscou de 1970, qui a placé les relations entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique sur des bases nouvelles. Par le Traité de Moscou et les traités conclus avec la République populaire de Pologne et la République socialiste de Tchécoslovaquie, ainsi que le Traité régissant les relations avec la République démocratique allemande, nous avons dégagé, du fait de notre responsabilité nationale et historique envers la paix, de nouvelles perspectives à long terme pour les relations entre l'Est et l'Ouest. Nous respectons ces traités. Notre politique contractuelle n'est pas incompatible avec l'objectif politique de la République fédérale d'Allemagne, qui est d'oeuvrer à un état de paix dans une Europe où la nation allemande recouvrera son unité par le biais de l'autodétermination. C'est là le libellé de la "Lettre sur l'unité allemande", remise par la République fédérale d'Allemagne à la partie soviétique, à l'occasion de la signature du Traité de Moscou. Ces traités et l'Accord quadripartite de Berlin ont ouvert la voie à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

M. Genscher (RFA)

Le 1er août 1985, lors de la commémoration du dixième anniversaire de la signature de l'Acte final d'Helsinki, tous les Etats participants ont affirmé leur détermination de parrainer le processus de la CSCE et d'appliquer toutes les parties de l'Acte final d'Helsinki. Cet acte final est un document réaliste et équilibré. Ce n'est pas un traité de paix, mais il détermine le cap vers un ordre pacifique à venir en Europe. Le processus de la CSCE vise à combiner les préceptes de coexistence pacifique entre Etats et un large éventail de possibilités de coopération, d'une part, et du respect des droits et des intérêts fondamentaux des peuples en ce qui concerne les échanges et l'information, d'autre part. Il est encourageant que les Etats mettent en commun leurs ressources et puissance créatrices. La coopération vise à vérifier et à réduire les possibilités de conflit inhérentes aux intérêts divergents et aux différences entre systèmes de valeurs. Les occasions offertes par la coopération internationale deviendront plus importantes du fait de la révolution technologique naissante. Un ordre solide et durable de paix, qui tienne compte des intérêts légitimes de toutes les parties intéressées doit se fonder sur les efforts visant à instaurer la confiance et une sécurité elle-même fondée sur la coopération avec la participation de tous aux progrès économiques, scientifiques et techniques. Les échanges culturels jouent un rôle particulièrement important dans l'agencement d'un tel ordre.

Des contacts libres et créateurs, des échanges entre les nations et la présentation des réalisations culturelles sur une base réciproque favorisent le partage des connaissances et renforcent la compréhension. En Europe, l'héritage culturel commun est toujours resté, malgré l'horreur des guerres, un lien unificateur, un lien qui dépasse les frontières idéologiques.

La prise de conscience de l'identité culturelle de l'Europe se renforce, tout comme se renforce la prise de conscience du fait que l'Europe partagera toujours un destin commun. Le Forum culturel qui se tiendra à Budapest dans le cadre du processus de la CSCE donnera à tous les Etats participants la possibilité de concrétiser leur désir de coopération et d'échanges culturels.

Le réseau de relations diverses qui s'est développé entre l'Est et l'Ouest en Europe a résisté dans le passé à des contraintes sérieuses. Notre objectif doit être maintenant d'atteindre des résultats globaux, plus étendus que dans les années 70. Les débats prometteurs de ces jours-là doivent être exploités.

M. Genscher (RFA)

Nous saluons avec satisfaction la prochaine réunion au sommet entre le Président des Etats-Unis et le secrétaire général du parti communiste soviétique. Le Chancelier fédéral, Helmut Kohl, s'est fait à maintes reprises l'avocat d'une telle réunion au sommet. La réunion de Genève se doit de marquer un nouveau départ pour un dialogue au plus haut niveau. Nous espérons avant tout qu'un nouvel élan significatif sera donné aux négociations de Genève.

Le 8 janvier 1985, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont tombés d'accord pour reprendre les négociations. Celles-ci ont commencé le 12 mars. Le document du 8 janvier est d'une grande importance politique. Il ouvre de nouvelles possibilités au contrôle des armements, au dialogue et à la coopération dans le cadre des relations Est-Ouest. Les objectifs à long terme de ces négociations sont précisés dans ce document, à savoir : empêcher la course aux armements dans l'espace et y mettre une fin sur la terre; aboutir à des accords efficaces en vue de limiter et de réduire les armements nucléaires, aussi bien les armes intercontinentales que de portée intermédiaire; renforcer la stabilité stratégique.

Le Gouvernement fédéral appuie sans réserve les objectifs de ces négociations; ils sont de l'intérêt de toutes les nations.

Nous sommes parfaitement conscients du fait qu'aboutir à ces résultats prendra du temps. Les sujets de négociation sont difficiles et complexes. Chaque partie doit tenir compte des intérêts de sécurité de l'autre. La tension et la méfiance doivent être réduites. Le succès dépend des parties aux négociations qui doivent s'efforcer sérieusement mais avec souplesse d'atteindre des solutions de coopération. Elles doivent se considérer comme responsables de la tâche commune. Dans les relations entre l'Est et l'Ouest, aucune partie ne doit chercher à atteindre un niveau de sécurité qui signifierait moins de sécurité pour l'autre. L'évolution dans l'équilibre de la puissance militaire entre l'Ouest et l'Est depuis les années 70 constitue une manifestation des plus claires de cette vérité. L'accroissement massif des armements par lequel l'Ouest s'est senti de plus en plus menacé depuis la période de détente des années 70 n'a apporté aucun avantage important à ses auteurs; au contraire, il a donné naissance à la recherche de nouveaux types d'options défensives installées dans l'espace. Des réductions drastiques soumises à des vérifications fiables des potentiels nucléaires offensifs influenceront donc nécessairement sur les besoins et l'importance des futures armes défensives. Les deux questions doivent être envisagées et résolues dans leur cadre naturel politique, comme convenu le 8 janvier 1985.



M. Genscher (RFA)

Les efforts pour aboutir à une sécurité coopérative sont une clef au développement de relations stables entre l'Ouest et l'Est, sur lesquelles la paix du monde repose largement. Si l'on veut que les négociations actuelles aboutissent à un succès, les accords déjà existants de contrôle des armements doivent être respectés. La République fédérale d'Allemagne se félicite de la décision prise par le président Reagan de continuer à respecter les limitations prévues lors des négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT). Des solutions coopératives aux problèmes cruciaux de la sécurité exigent un environnement politique marqué par un minimum de confiance mutuelle. Un facteur particulièrement important de cette confiance est la prévisibilité des intentions à long terme de l'autre partie. C'est pourquoi une relation saine et constructive entre les superpuissances est indispensable. Mais les mesures visant à accroître la confiance et le contrôle des armements ne relèvent pas uniquement des superpuissances. Les Etats de moyenne et de petite dimensions, également, doivent chercher à établir une base durable et stable pour les relations Est-Ouest. La méfiance doit être réduite partout où elle existe.

Non seulement les armes nucléaires mais aussi les autres potentiels doivent être réduits. C'est pourquoi les tribunes de négociations multilatérales restent pour nous les composantes indispensables du processus de contrôle des armements.

Nous considérons comme encourageant le fait que la Troisième Conférence des parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires a été couronnée de succès. Le Traité de non-prolifération a prouvé sa valeur en tant qu'important élément d'un contrôle international des armements et de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il a montré qu'un contrôle multilatéral des armements est possible.

Les négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, à Vienne, et la Conférence sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe, à Stockholm, se sont attachées aux forces classiques et constituent un complément essentiel aux négociations de Genève sur les armes nucléaires. Le but de ces négociations, également, est d'assurer la stabilité des forces à un bas niveau, l'ouverture, la transparence, la prévisibilité et la renonciation à l'usage de la force en tant que mesures spécifiques propres à accroître la confiance. Ici, à New York, nous avons lancé une initiative visant à tracer des directives pour la mise en oeuvre de mesures propres à accroître la confiance qui pourraient être appliquées dans le monde entier.

M. Genscher (RFA)

Sans possibilité de vérification fiable, les accords sur le contrôle des armements seraient construits sur des fondations branlantes. Les tentatives de faire appliquer universellement une interdiction d'utilisation des armes chimiques sont toujours entravées par la question en suspens de la vérification, qui doit maintenant être traitée avec fermeté. Il est grand-temps que l'on mette fin à ce fléau pour l'humanité que constituent ces armes chimiques de destruction massive qui ont été mises hors-la-loi depuis des décennies. Des solutions partielles, régionales, ne peuvent atteindre ce but. Elles rendraient la question de la vérification encore plus complexe. Nous nous félicitons de tous les efforts des autres Etats pour arriver à trouver des moyens de vérification fiables. Dans cet esprit, nous étudions les suggestions qui nous ont été faites par la République démocratique allemande et par la République socialiste de Tchécoslovaquie. Les Etats au coeur de l'Europe ont toutes raisons d'aider à résoudre la question de la vérification, s'assurant ainsi que les armes chimiques sont bannies dans le monde entier.

Nous savons qu'un état de non-guerre par la dissuasion nucléaire ne peut être une méthode définitive d'assurer la paix, car si la dissuasion de l'attaque, la dissuasion de la guerre - en d'autres termes, la stratégie de prévention de la guerre - venaient jamais à échouer, les conséquences en seraient incommensurables. Le quarantième anniversaire d'Hiroshima nous fait reprendre conscience de cette vérité. A l'ère nucléaire, la sécurité ne peut plus davantage être fondée uniquement sur des efforts autonomes. La préservation à long terme de la paix, cependant, requiert des solutions coopératives; c'est pourquoi le désarmement et le contrôle des armements sont des composants intégraux de notre politique de sécurité. Nous souhaitons éviter tout type de guerre, y compris une guerre engagée sans armes nucléaires.

Personne ne peut se réserver le droit de faire le premier usage des armes classiques. Dans l'état actuel de la technologie, une guerre classique serait mille fois plus terrible que la seconde guerre mondiale. En Europe, avec ses hauts niveaux d'armements, même une guerre classique serait une catastrophe. Notre Alliance a déclaré qu'elle ne serait jamais la première à utiliser les armes. Nous ne recherchons pas la supériorité. Nous ne voulons ni vaincre ni contrôler qui que ce soit, pas plus que nous ne voulons pousser qui que ce soit à s'armer jusqu'à l'essoufflement.

M. Genscher (RFA)

Les nombreux foyers de conflits dans le monde, les conflits régionaux, ne doivent pas seulement être envisagés d'un point de vue européen; ils ne doivent pas, surtout, être intégrés dans le moule de dichotomie Est-Ouest. C'est pourquoi nous considérons le véritable non-alignement des Etats du tiers monde comme une contribution extrêmement importante à la paix du monde et à la réalisation des buts des Nations Unies. La grande idée de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ne doit pas rester lettre morte. L'Article premier de la Charte des Nations Unies spécifie clairement que tous les peuples ont le droit de décider de leur propre vie nationale et de leurs actes politiques, y compris la poursuite de la paix sur le plan politique. Ce droit entraîne le respect des besoins spécifiques des peuples dans leurs régions respectives. Aucun Etat ni aucun bloc de puissance n'a le droit, ou ne peut usurper le droit, de décider des questions vitales pour les autres nations.

M. Genscher (RFA)

Nous exigeons donc, à l'instar de la vaste majorité des Membres des Nations Unies, le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. S'efforcer d'atteindre la suprématie idéologique signifie rejeter un non-alignement authentique, comme on l'a souligné sans ambiguïté lors des conférences au sommet des pays non alignés à La Havane, à New Delhi et tout récemment encore lors de la Conférence des ministres des affaires étrangères réunis à Luanda. Les vraies solutions aux problèmes du tiers monde doivent émaner des régions en question.

La Communauté européenne constitue elle aussi un moyen de résoudre les problèmes régionaux par le biais d'une association de plus en plus étroite des démocraties européennes. Nous nous efforçons également, avec nos partenaires européens, d'appuyer la coopération régionale et les associations d'Etats dans toutes les autres parties du monde. Nous appuyons activement le règlement pacifique des conflits entre pays voisins, afin d'éviter ainsi que le tiers monde ne se trouve mêlé à l'affrontement Est-Ouest.

C'est sur la base de ce concept de coopération régionale que nous appuyons le processus de Contadora en Amérique centrale, processus amorcé dans la région même, car c'est la seule façon réaliste, pour l'Amérique centrale, d'envisager une solution à ses problèmes. Les 11 et 12 novembre prochains aura lieu à Luxembourg une autre conférence réunissant les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, ceux de l'Espagne et du Portugal, ceux des Etats d'Amérique centrale et ceux du Groupe de Contadora. Nous voulons la poursuite du dialogue entre les deux régions - Amérique centrale et Europe - et recherchons une coopération étroite entre elles.

Nous souhaitons une coopération économique et politique structurée entre la Communauté européenne et le Conseil de coopération du Golfe. Au Moyen-Orient, nous appuyons les efforts régionaux pour amener les parties au conflit à négocier et à instaurer la paix. Nous prenons note des éléments positifs du Plan de Fès et nous nous félicitons de l'initiative prise par le Roi Hussein qui, nous l'espérons, contribuera à l'ouverture de négociations. Ce n'est qu'en négociant et en renonçant à la force que l'on pourra concilier le droit Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues avec le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Nous appuyons les efforts régionaux de paix des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). La Communauté européenne a reconnu dès le

M. Genscher (RFA)

départ que la coopération économique et politique poursuivie par les Etats de l'ANASE était un modèle de coopération régionale qui devait servir d'exemple. L'initiative prise aux Nations Unies par les pays de l'ANASE à propos du Kampuchea peut compter sur notre appui.

Nous nous félicitons de constater la reprise des pourparlers entre les deux parties de la Corée. Nous appuyons tous les efforts destinés à éliminer les tensions dans la péninsule coréenne, ce qui devrait aussi ouvrir la voie de l'accession aux Nations Unies.

Ouvrer à la paix dans le monde signifie également coopérer pour faire face ensemble aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée. Le Nord et le Sud doivent coopérer pour que le développement devienne une réalité dans le tiers monde. Le Nord et le Sud doivent aussi coopérer pour faire face à la transformation structurelle globale que la troisième révolution industrielle provoquera une fois réalisée la transition vers l'âge de l'information et de la technique des communications. Cette ère nouvelle offre de grandes possibilités à l'humanité. Elle permettra au monde de resserrer ses liens et d'augmenter la portée et les besoins de la coopération internationale. Elle fournira de nouvelles occasions à chacun d'assumer d'autres responsabilités individuelles et de parachever son propre développement.

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui ne sera pas pacifique longtemps encore si nous restons divisés entre nations riches et nations pauvres, entre nations techniquement avancées et nations en retard. L'instauration d'un monde véritablement pacifique suppose que l'on élimine la faim et la pauvreté dans toutes les régions du monde.

Jeter un regard sur les 40 années d'existence des Nations Unies signifie aussi considérer 40 années de coopération en matière de développement. En dépit de tous les problèmes en suspens, les 40 dernières années ont été une période de croissance économique sans précédent, pour le tiers monde en particulier. En Asie, en Afrique et en Amérique latine, le produit national brut s'est annuellement accru de 5,6 p. 100 durant les 30 ans qui se sont écoulés entre 1950 et 1980, c'est-à-dire qu'il a quintuplé. Entre 1960 et 1982, l'espérance de vie est passée de 42 à 49 ans et la mortalité infantile a été réduite de moitié. En 1960, seuls 50 p. 100 des enfants étaient scolarisés; aujourd'hui ce pourcentage est de 94 p. 100.

M. Genscher (RFA)

Deux des thèmes principaux de cette session de l'Assemblée générale sont la crise de la dette et la situation en Afrique. Depuis 1982, nous avons quelque peu progressé à l'égard de la crise de la dette, mais nous sommes loin de l'avoir surmontée. Pour l'économie du monde, elle est comme une bombe à retardement. Elle menace la croissance et la stabilité sociale des pays en développement comme du reste la santé du système bancaire dans les pays industrialisés. Que pouvons-nous faire?

Premièrement, nous devons tout d'abord trouver, ensemble, le moyen de restaurer les courants de crédits à un niveau normal afin de permettre que les pays en développement obtiennent les ressources dont ils ont besoin. Cependant, le volume même de ces fonds signifie que la tâche ne peut être menée à bien par les seules institutions financières internationales. Les banques et les investisseurs privés doivent continuer à jouer un rôle de premier plan. Je lance un appel aux banques commerciales pour qu'elles ne se dérobent pas à leurs responsabilités. Pour leur part, les pays endettés ne doivent ménager aucun effort dans les années à venir pour réformer leur politique économique interne et lutter contre l'inflation. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront renforcer leur crédit sur le plan international, créer un climat favorable aux investissements et stopper la fuite de capitaux. Nous devons cependant comprendre que la question de la dette n'est pas seulement un problème économique et financier. C'est aussi un problème politique. C'est une question de paix sociale et de stabilité interne pour les pays débiteurs. Il ne faut pas qu'ils soient confrontés à des exigences impossibles. Le service de la dette extérieure ne doit pas, pour le tiers monde, se solder par la récession, le chômage, la faim et la menace que la liberté, la démocratie et l'indépendance soient pour eux remises en question.

Deuxièmement, si l'on veut régler la crise de la dette, la réduction des taux d'intérêt est indispensable. Les pays industrialisés doivent mener une politique économique et financière susceptible de permettre d'autres réductions des taux d'intérêt. Ils doivent réduire leur déficit budgétaire.

Troisièmement, dans les pays industrialisés, les marchés doivent rester ouverts aux pays en développement et même s'ouvrir davantage encore. Le protectionnisme n'est pas seulement un danger pour la croissance économique des pays industrialisés, c'est aussi un danger mortel pour les pays en développement. Un commerce international libre est d'importance vitale pour les pays en

M. Genscher (RFA)

développement. Ce n'est que si les pays industrialisés ouvrent leurs marchés aux exportations de produits finis et semi-finis des pays en développement que ces derniers pourront s'intégrer davantage à l'économie mondiale. Qui dénie au tiers monde l'accès à ses marchés lui dénie son développement.

La République fédérale d'Allemagne appuie des marchés ouverts, notamment en ce qui concerne le tiers monde. Les énormes excédents de nos marchés, notamment ceux des pays d'Afrique et d'Amérique latine, en témoignent. Voilà pourquoi, afin que le libre-échange soit assuré et renforcé, nous suggérons l'ouverture, le plus tôt possible, d'une série de négociations du GATT. Le grave danger qui pèse sur le libre-échange international est essentiellement dû aux grands déséquilibres commerciaux à travers le monde. Ce serait cependant commettre une grossière erreur que de chercher à les surmonter aux moyens de barrières commerciales. Cela signifierait que l'on ignore les causes du problème.

M. Genscher (RFA)

Une économie mondiale interdépendante ne laisse pas place à des politiques économiques isolationnistes sans égard pour leurs effets sur d'autres pays. Plus un pays a une économie forte, plus grande est sa responsabilité.

L'appel lancé pour l'ouverture des marchés au tiers monde s'adresse également aux pays industrialisés socialistes. Ils continuent de recevoir moins de 5 p. 100 des produits finis exportés par le tiers monde. Cela n'est en aucun cas compatible avec leur position économique internationale et la responsabilité qui leur incombe à eux aussi.

La deuxième grande tâche qui nous attend à cette session de l'Assemblée générale est celle de l'aide pour l'Afrique. Après la dernière session, la communauté internationale a organisé l'assistance pour lutter contre la menace de famine. Le gouvernement fédéral y a contribué en fournissant des aliments, des moyens de transport et des médicaments. Des gens innombrables, dans mon pays, ont fait des dons généreux. L'assistance pour l'Afrique doit continuer et doit être accrue. Donateurs et bénéficiaires sont convenus que l'aide externe seule ne peut pas apporter de progrès décisif. L'Afrique sait qu'elle a besoin de réformes économiques et que l'agriculture doit être le pivot de ses efforts de développement. De bons prix à la production sont essentiels pour encourager les fermiers à accroître leur rendement. Mais les réformes en Afrique ne peuvent être appliquées que si elles sont assorties d'une aide appropriée de l'extérieur. Sur un mandat qui leur avait été donné par le Sommet économique de Bonn, les sept Etats industrialisés qui y étaient représentés ont préparé des propositions pour lutter contre la faim en Afrique, qui ont été approuvées hier, à New York par les sept ministres des affaires étrangères.

La République fédérale d'Allemagne considère la politique de développement comme partie intégrante de sa politique de paix. Nous voulons que les pays en développement deviennent plus autosuffisants et indépendants dans le secteur économique. Nous désirons renforcer les fondements économiques d'un véritable non-alignement. La RFA n'a pas concentré son assistance sur quelques pays choisis seulement. Au contraire, nous avons aidé ceux dont les besoins étaient les plus grands. Nous avons remis la dette des pays les plus pauvres - dans une mesure encore inégalée par aucun autre pays industrialisé.

Le Gouvernement de la RFA considère que la politique démographique est un élément indispensable pour qu'une stratégie de développement soit couronnée de



M. Genscher (RFA)

succès. Nous appuyons donc le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Il a accompli un travail précieux et a joué un rôle considérable dans le ralentissement du taux de croissance de la population. D'autres succès sont néanmoins nécessaires.

L'interdépendance mondiale est illustrée de façon particulièrement claire dans le domaine de la protection de l'environnement. A cet égard, "les affaires internes internationales" deviennent un élément de politique internationale, et dans ce domaine l'humanité prend des décisions collectives touchant son avenir. Nos forêts sont en danger. Nos terres agricoles s'érodent; les déserts et les steppes s'étendent; les mers, les lacs et les fleuves deviennent de plus en plus pollués; des espèces animales et végétales disparaissent. Il est vital de préserver les sources naturelles de vie desquelles nous dépendons tous ensemble sur la planète Terre qui se rétrécit.

Dans le domaine de la coopération Nord-Sud, il est crucial de commencer à traiter rapidement des questions que soulèvent les nouvelles formes de technologie, de microélectronique et d'ingénierie biologique. Ces formes de technologie offrent de grandes possibilités, particulièrement aux pays en développement. La technologie génétique offre un grand espoir de solution de la crise alimentaire mondiale. Les nouveaux satellites de radio et de télécommunications permettent d'équiper d'infrastructure de communications, rapidement et à relativement moindres frais, des régions entières du tiers monde. Mais les possibilités sont assorties de risques. A titre d'exemple, les nouvelles formes de technologie d'information dans les pays industrialisés accélèrent l'automatisation. Cela représente une menace pour les pays en développement qui pourraient voir s'éroder l'avantage qu'ils tirent d'une main-d'oeuvre à bon marché. Le Nord et le Sud doivent coopérer pour profiter des occasions offertes au tiers monde par ces nouvelles formes de technologie et pour en éviter les dangers. La plus grande possibilité semble encore être que la nouvelle révolution technologique permettra à de nombreux pays en développement, au moins dans certains secteurs, d'entrer dans la nouvelle ère de l'information pratiquement en même temps que les nations industrielles elles-mêmes.

Les Nations Unies ont reconnu la dignité de l'homme en tant que principe suprême. Tous les Etats doivent suivre ce principe chez eux et dans leurs relations étrangères. Les Nations Unies ont créé un système exhaustif de normes

M. Genscher (RFA)

universelles contraignantes pour protéger les droits de l'homme. La Convention de 1984 contre la torture est un document dirigé contre l'humiliation, l'inhumanité et la cruauté. J'espère que le prochain accord dans ce domaine sera un autre protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sur l'abolition de la peine de mort. Nous sommes tenus de mettre les droits de l'homme non seulement sur papier mais également en pratique. Pour cela, nous avons besoin des institutions internationales qui renforcent la protection des droits de l'homme. Nous lançons un appel pour la nomination d'un Haut Commissaire aux droits de l'homme et la création d'une Cour internationale des droits de l'homme aux Nations Unies.

Dans de nombreuses parties du monde, les droits de l'homme sont encore violés. Un problème particulier en matière de droits de l'homme nous attriste : c'est celui de l'apartheid en Afrique du Sud. Nous recherchons l'élimination pacifique de l'apartheid dans la République d'Afrique du Sud. Cela correspond à la base morale de notre Constitution, aux exigences des églises chrétiennes et à la profonde conviction du peuple de mon pays. Ce qui est en jeu, c'est l'égalité des droits pour tous les Sud-Africains, quelle que soit la couleur de leur peau. Le monde suit avec horreur et révolte l'escalade des combats sanglants en Afrique du Sud. Nous lançons un appel aux autorités responsables de l'Afrique du Sud pour qu'elles relâchent tous les prisonniers politiques sans exception, qu'elles mettent fin aux déplacements forcés, à la détention arbitraire sans jugement et à l'état d'urgence. Ce n'est que par des négociations avec les dirigeants véritables de tous les groupes de la population que l'on pourra trouver une solution permanente. La forme que revêtera cette solution devra être décidée par le peuple sud-africain lui-même; nul en dehors de l'Afrique du Sud n'a le droit de décider ce qui devrait être fait. Le Gouvernement sud-africain a récemment donné des indications de réformes précises. Il faut qu'elles interviennent rapidement. En outre, des réformes de plus en plus larges seront essentielles jusqu'à ce que l'apartheid soit complètement éliminé. Nous espérons que les dirigeants responsables ne laisseront pas échapper la dernière chance que leur donne l'histoire.

Le droit des peuples à l'autodétermination doit être la base de la solution à la question de Namibie. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité reste

M. Genscher (RFA)

pour nous la base indispensable de toute solution en Namibie. Nous lançons un appel au Gouvernement sud-africain pour qu'il dégage enfin la voie de l'indépendance internationalement reconnue de la Namibie. Ce sont des élections libres qui doivent décider quel gouvernement la majorité du peuple souhaite avoir.

Les Nations Unies ont 40 ans. Cette année, nous réitérerons notre attachement solennel aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, nous a demandé de poursuivre un nouvel internationalisme coopératif. Nous appuyons ses propositions pratiques. Ce n'est pas d'une nouvelle Charte que nous avons besoin aux Nations Unies mais plutôt d'un nouvel esprit.

C'est ici, dans ces murs, que le maintien de la paix doit commencer. Les Nations Unies ont été créées pour concilier les intérêts divergents. Elles ne doivent pas être utilisées à des fins de propagande ou victoire dans les votes à court terme, aussi utiles soient-ils à des fins politiques internes. Certainement les Nations Unies sont une organisation politique et la politique signifie lutte pour le pouvoir, l'influence, les valeurs, les programmes et les personnalités. Et pourtant, nous ne devons pas oublier que les Nations Unies sont un instrument précieux à notre disposition. Nos pères, meurtris par la guerre, les ont créées. Nous devons encore apprendre à utiliser au mieux l'instrument de maintien de la paix que représentent les Nations Unies. L'histoire ne nous jugera pas sur de petits succès occasionnels de tactique; elle nous jugera uniquement sur la mesure dans laquelle nous aurons évité la catastrophe finale et renforcé la dignité humaine de toute l'humanité. La dignité de l'homme, ses droits inaliénables et fondamentaux, doivent rester l'étalon auquel nos actes sont mesurés.

M. Allan KHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens d'emblée à vous féliciter à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vous êtes un fils et un représentant éminent d'un pays avec lequel l'Inde entretient des relations étroites et cordiales et votre association avec l'Organisation des Nations Unies remonte à de nombreuses années en arrière. Nous sommes sûrs que vous présiderez cette Assemblée avec compétence.

Je tiens à dire également combien nous avons apprécié le sens politique et l'efficacité dont a fait preuve votre éminent prédécesseur, M. Paul Lusaka de la Zambie, dans la conduite des travaux de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je tiens à rendre hommage également à notre éminent Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il déploie en faveur de la paix et pour sa patience, sa persévérance et sa sagesse. Il a suscité notre admiration pour la compétence avec laquelle il a affronté plusieurs situations critiques. Nous lui souhaitons de connaître le succès à l'avenir et nous lui renouvelons notre appui.

Avant de poursuivre, qu'il me soit permis d'exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement indiens, notre profonde affliction à la suite des lourdes pertes humaines et matérielles provoquées par les tremblements de terre qui ont tragiquement frappé le Mexique, la semaine dernière. Nous exprimons notre solidarité et notre appui au peuple et au Gouvernement mexicains qui traversent cette épreuve et qui déploient des efforts héroïques pour surmonter cette calamité sans précédent.

Monsieur le Président, vous présidez aujourd'hui une session historique. L'Organisation des Nations Unies existe depuis 40 ans. Ces années ont été non seulement des années agitées mais également des années chargées de promesses et marquées par des réalisations. Le monde est accablé par la méfiance et l'incertitude et traverse des conflits latents ou ouverts, mais l'Organisation des Nations Unies continue à insuffler de l'optimisme. L'aube de l'indépendance et de la liberté, pour la très grande majorité de l'humanité, notamment dans les régions en Asie, en Afrique et en Amérique latine caractérisées jusqu'à présent par le colonialisme, a constitué un événement important et bienvenu de notre époque.

La génération qui a lancé l'Organisation des Nations Unies a également assisté au lancement de l'âge nucléaire. Alors que l'attitude classique à l'égard de cette

M. Khan (Inde)

Organisation mondiale est toujours déterminée par les souvenirs de la deuxième guerre mondiale, il se profile aujourd'hui un nouveau spectre qui hante notre civilisation, celui d'une catastrophe nucléaire. Les blocs militaires hostiles se font face avec un énorme stock d'armes nucléaires, qui peuvent éliminer plusieurs fois toute vie sur la surface de la terre. La survie, en cet âge nucléaire, est devenue une question clef de notre époque.

L'Organisation des Nations Unies est au centre de l'activité diplomatique des pays du monde. Ces pays, quelles que soient leurs divergences politiques, économiques ou culturelles, se réunissent ici presque quotidiennement pour traiter de questions diverses bilatérales, multilatérales et mondiales. Cependant, ce qu'on appelle la démocratisation des relations internationales n'est qu'un aspect de la question. D'autre part, les pressions et les divisions, qui caractérisent les relations internationales contemporaines, entravent les travaux de l'Organisation et réduisent sa capacité d'agir de façon efficace. Comme Jawaharlal Nehru l'a déclaré à l'Organisation des Nations Unies dès 1948 :

"Nous sommes entrés dans un cycle de haine, de violence, et ce n'est pas une discussion, aussi brillante soit-elle, qui nous en fera sortir. Il faut chercher d'autres voies et de trouver d'autres moyens. Il est évident que si vous persistez dans ce cycle et si vous continuez à mener des guerres, que cette Assemblée est censée éviter et prévenir, il en résultera non seulement d'immenses ravages dans le monde entier, mais également l'impossibilité pour une puissance ou un groupe de puissances de réaliser nos objectifs."

Le Secrétaire général, dans son rapport si intéressant sur l'activité de l'Organisation, a écrit de façon très pertinente que l'Organisation des Nations Unies est étant un élément essentiel du choix historique qui incombe à l'humanité entre un monde "dont les promesses sont presque infinies mais qui portent aussi en soi le germe d'un danger fatal" (Rapport du Secrétaire général, p. 3). Il a souligné à juste titre la nécessité de renforcer la notion d'autorité internationale consacrée par les Nations Unies et qui devrait se substituer aux "actions unilatérales, aux alliances exclusives et aux sphères d'influence" (Ibid., p. 4). Cette proposition concrète mérite d'être étudiée attentivement et d'être appliquée de manière réfléchie.

En Inde, et au sein du Mouvement des pays non alignés, nous pensons que l'Organisation des Nations Unies représente réellement le plus grand espoir de

M. Khan (Inde)

l'humanité. Ainsi que feu Madame Indira Gandhi, ancien Premier Ministre de l'Inde, l'a déclaré dans son discours à la trente-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies : "Une foi ferme dans les Nations Unies est un élément central du Mouvement des non-alignés". (A/38/PV.9, p. 3). Une autre affinité avec l'Organisation des Nations Unies est profondément enracinée dans notre vision du monde. Nous chérissons la paix. Nous croyons en l'égalité, la souveraineté et l'indépendance des Etats. Nous sommes fondamentalement convaincus de la dignité et de la valeur de la personne humaine. L'Organisation des Nations Unies entérine ces nobles principes et bien d'autres encore. Elle constitue une instance internationale unique où les pays peuvent résoudre leurs divergences et oeuvrer ensemble pour le bien commun de l'humanité.

Au cours des années de la lutte que l'Inde a menée pour la liberté, nos dirigeants ont envisagé l'indépendance, non pas en termes nationaux étroits mais comme faisant partie intégrante de la lutte des peuples opprimés, où qu'ils soient, pour la justice politique, sociale et économique. A la suite de l'accession à l'indépendance obtenue par l'Inde en 1947, nos institutions démocratiques se sont stabilisées et ont donné à notre peuple un sens profond de la participation et de l'engagement afin de définir les priorités des pays dans les domaines politiques et économiques, ainsi qu'en ce qui concerne l'élaboration de son éthique sociale et culturelle. Dans nos relations internationales, l'engagement de la politique de non-alignement s'est révélé autant instinctif qu'inévitable. Comme le Premier Ministre de l'Inde, M. Rajiv Gandhi l'a déclaré :

"Nous avons hérité d'une politique étrangère, cohérente, qui a fait ses preuves et qui sert nos intérêts nationaux. Nous avons toujours estimé qu'il convenait d'oeuvrer pour la paix. Notre politique consiste à avoir des relations amicales avec tous les pays sur la base de la réciprocité et de l'avantage mutuel. Notre fidélité au non-alignement et notre attachement à un nouvel ordre économique mondial fondé sur la justice, signifie que nous sommes totalement voués aux causes indicibles de la paix et du développement. Nous croyons également qu'il faut sauvegarder l'indépendance des Etats et défendre le principe de la non-ingérence et de la non-intervention."\*

---

\* M. Oyoue (Gabon), Vice-Président, assume la présidence.

M. Khan (Inde)

Il y a quelques semaines seulement, nous observions le quarantième anniversaire du largage des premières bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki. Le souvenir de cette catastrophe nous rend encore plus conscients des possibilités dévastatrices des arsenaux nucléaires aujourd'hui. Alors que nous entamons cette cinquième décennie de l'ère nucléaire, l'attitude des Etats dotés d'armes nucléaires à l'égard de la possession et de l'utilisation de leurs armes nucléaires n'a subi aucune modification fondamentale. L'écart est large entre les craintes qu'exprime le public à l'égard d'une guerre nucléaire et les calculs des hommes d'Etat et des stratèges quant à l'efficacité de l'équilibre nucléaire de la terre. On consacre des sommes toujours plus élevées au développement qualitatif des armes. Il existe une nouvelle génération de systèmes d'armes et la militarisation de l'espace extra-atmosphérique semble imminente. En fait, on élabore toute une gamme de nouveaux concepts stratégiques qui cherchent à étouffer tout sentiment d'indignation que pourrait avoir l'humanité devant la politique d'affrontement nucléaire parmi les Etats les plus puissants du monde.

Tous les pays sont voués à souffrir, à un degré plus ou moins grand, des incidences de la course aux armements. Personne ne peut prévoir avec certitude la dévastation qu'entraînerait une guerre nucléaire. Quand on ajoute aux effets immédiats de l'explosion et du feu les effets à long terme des retombées, l'érosion de la couche d'ozone et les dommages causés à tout ce qui entretient la vie sur la planète, il est évident qu'une autre guerre mondiale pourrait bien mettre un terme à l'histoire de l'humanité.

Il est temps que nous nous attaquions aux causes fondamentales de cette triste situation. Si les Etats qui sont à l'origine de cette menace ne sont pas encore prêts à proposer des mesures d'urgence pour prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire, d'autres Etats devraient en prendre l'initiative. Il est évident aujourd'hui que, face à la dangereuse et onéreuse course aux armements, la vague de protestations grandit dans le monde entier. Le climat politique créé par les mouvements populaires spontanés dirigés contre l'accroissement des armements, les essais d'armes nucléaires et l'utilisation de la science et de la technique à des fins incompatibles avec les principes humanitaires, rend indispensable aujourd'hui la prise de mesures audacieuses.

Il faudrait inverser la tendance vers la légitimisation des armes nucléaires et entamer le processus de réduction des arsenaux nucléaires qui est le seul

M. Khan (Inde)

moyen d'instaurer la confiance entre les Etats. L'engagement, par les dirigeants des principaux Etats dotés d'armes nucléaires, de suivre la voie de la limitation des armements et non la voie de l'accumulation des armements, s'impose aujourd'hui. On ne peut assurer une évolution saine de la société au niveau national dans le monde que si l'on restreint l'influence généralisée d'une philosophie des armements, et particulièrement d'une philosophie des armements nucléaires, et si l'on consacre les dépenses massives maintenant affectées au perfectionnement et à la modernisation d'instruments de guerre à la recherche de conditions de vie meilleures et plus équitables pour les peuples du monde. Une réduction, même symbolique, des dépenses en matière d'armements pourrait avoir des résultats spectaculaires si les montants ainsi épargnés étaient affectés au développement des secteurs les moins prospères du monde. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la convocation de la conférence internationale sur le rapport entre le désarmement et le développement qui doit avoir lieu l'an prochain.

Nous nous sommes félicités de la reprise, à Genève, des négociations entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur un ensemble de questions relatives à l'espace et aux armes nucléaires, qui doivent être examinées et réglées dans le cadre de leurs incidences réciproques, dans le but déclaré d'oeuvrer à l'élimination complète des armes nucléaires partout dans le monde. Toutes les nations ne peuvent que bénéficier du succès des négociations de Genève et ce n'est donc pas sans préoccupation que nous notons que ces entretiens n'ont produit jusqu'ici aucun résultat concret. Nous espérons que la prochaine réunion au sommet entre les dirigeants des deux pays donnera un élan important à ce processus. Je voudrais me référer à ce stade à la Déclaration de Delhi, publiée à l'issue de la réunion des chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la Suède et de la Tanzanie qui, en janvier de cette année, ont lancé un appel fervent aux Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils mettent fin à tous essais, à toute production et à tout déploiement d'armes nucléaires et de leurs vecteurs, ce qui serait suivi par une réduction notable de leurs forces nucléaires. La Déclaration de Delhi précise deux mesures qui doivent retenir particulièrement l'attention, à savoir la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et la prompte conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais. Ces dirigeants de cinq continents ont



demandé un programme continu de réduction des armes qui aboutirait au désarmement général et complet accompagné de mesures destinées à renforcer le système des Nations Unies et à assurer d'urgence l'affectation nécessaire des ressources importantes consacrées à la course aux armements au développement économique et social.

En déterminant leur politique internationale et économique, les pays non alignés ont toujours refusé de moduler leur réaction sur des diktats qui prédisposeraient à la guerre froide. Nous ne faisons pas dépendre nos décisions de diktats étrangers. Nous ne recherchons pas l'affrontement. Nous insistons au contraire sur la nécessité d'un changement, car c'est là que se trouve la clef de la transformation de la communauté mondiale. L'Inde ne croit pas, pourtant, que l'on puisse opérer une telle transformation en recourant simplement à la vitupération et à la critique destructrice. Ce qui compte pour la communauté internationale, c'est d'obtenir le changement par des moyens pacifiques et la coopération, et de reconnaître les impératifs objectifs de notre situation dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous recherchons la plus large coopération de tous les pays du monde. Mais nous demandons qu'une telle coopération se fonde sur l'égalité, la justice et la reconnaissance authentique de notre interdépendance mutuelle.

En tant que nations soumises à la domination coloniale et à la discrimination raciale, nous restons fermement attachés à la cause de l'élimination complète des pratiques pernicieuses de l'apartheid ou du racisme sous quelque forme que ce soit. La situation en Afrique australe est un affront à la conscience de l'humanité. La politique d'apartheid du régime raciste de Pretoria est une source de tension, d'instabilité et de conflit, qui met en danger tant la paix que la sécurité régionale et internationale. Les événements tragiques survenus en Afrique du Sud, à la suite d'une nouvelle vague de terreur et de répression déclenchée par le régime raciste après l'imposition de l'état d'urgence, sont la preuve de la détermination de Pretoria de poursuivre sa politique de répression. La déclaration faite par M. Botha à Durban, le 15 août, témoigne abondamment, comme s'il était nécessaire d'en apporter la preuve que Pretoria reste accroché à l'apartheid, qu'il continuera de faire la sourde oreille aux aspirations légitimes de la majorité opprimée d'Afrique du Sud et à la voix de la communauté internationale tout entière, qu'il persistera dans ses tentatives pour diviser la majorité en lutte de l'Afrique du Sud, et qu'il ne montrera aucun scrupule à tuer, à mutiler et à arrêter arbitrairement ceux qui osent élever la voix pour protester.

M. Khan (Inde)

Des événements récents montrent bien, en même temps, que le peuple d'Afrique du Sud ne se laissera pas abattre. Ainsi qu'il est dit dans le Communiqué spécial adopté par les pays non alignés à leur récente Conférence ministérielle tenue à Luanda : "Le compte à rebours de l'effondrement de l'apartheid a bien commencé". Nous demandons une fois de plus la libération immédiate et inconditionnelle de Nelson Mandela et des autres vaillants combattants de la liberté qui sont détenus. Nous sommes convaincus que la lutte pour une Afrique du Sud unie et démocratique aboutira, avant peu, à la victoire finale. Nous assurons de nouveau nos frères et nos soeurs d'Afrique du Sud de notre solidarité totale et de notre plein appui.

De même, nous sommes sensibles aux souffrances du peuple de Namibie, qui vit sous une occupation coloniale tyrannique depuis un siècle. Près de 20 ans après que les Nations Unies eurent assumé la responsabilité directe du territoire, le même régime honni, qui persécute son propre peuple, poursuit son occupation illégale de la Namibie. Les tentatives faites par ce régime pour mettre en place un nouveau gouvernement fantoche en Namibie par le biais de la soi-disant conférence multipartite ont été, comme elles le méritaient, rejetées avec mépris par la communauté internationale. Lors de la réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination des pays non alignés, tenue à New Delhi du 19 au 21 avril dernier, le Mouvement des pays non alignés a réaffirmé qu'il appuyait fermement la cause de la Namibie et a établi un programme d'action concret pour la faire progresser. Durant cette réunion historique, l'Inde a pris une mesure importante dans ce sens en accordant le plein statut diplomatique au représentant de la South West Africa People's Organization (SWAPO) à New Delhi, réaffirmant ainsi son appui ferme à la cause de la Namibie. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, convoqué à la suite de l'appel lancé par les pays non alignés à New Delhi, a demandé une fois encore l'application immédiate et inconditionnelle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, qui représente la seule base de règlement pacifique de la question de Namibie. Une fois encore, l'Afrique du Sud a fait la sourde oreille. Il faut donc que le Conseil se réunisse à nouveau.

Il est clair que l'Afrique du Sud n'aurait pu continuer de défier aussi longtemps la volonté de la communauté internationale si ses amis et alliés ne lui avaient pas offert un appui moral et diplomatique et s'ils n'avaient pas étroitement collaboré avec elle dans les domaines économique, militaire, nucléaire et autres. Le maintien de l'apartheid, l'occupation de la Namibie et les actes répétés d'agression contre des Etats africains indépendants constituent

M. Khan (Inde)

pris à part ou ensemble, une menace à la paix. Cependant, le Conseil de sécurité a été, à maintes reprises, paralysé quand l'un ou plusieurs de ses membres permanents se sont opposés, en faisant usage de leur droit de veto, à l'adoption de mesures contraignantes visant à isoler totalement l'Afrique du Sud. L'on ne peut persuader le régime de Pretoria. A l'évidence, les politiques telles que celle dite d'"engagement constructif" ont échoué. Des sanctions globales obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies sont la seule réponse possible. Entre-temps, les Etats ont le devoir moral de couper tous liens avec Pretoria. Nous devons nous féliciter des manifestations de l'opinion publique qui ont eu lieu récemment dans de nombreuses régions du monde en vue d'appuyer l'adoption de mesures plus résolues contre l'Afrique du Sud. Mon pays est fier d'avoir ouvert la voie en 1946, lorsqu'il a été le premier à imposer volontairement des sanctions globales contre l'Afrique du Sud.

Plus près de nos côtes, la présence militaire d'une grande puissance, qui mène à la déstabilisation et à l'escalade dans l'océan Indien, nous préoccupe beaucoup. Ce n'est qu'après le retrait de ces forces que les pays de la région pourront décider de leur destin, sans entraves, et libérés de la tutelle militaire de tout pays éloigné de leurs frontières territoriales. La Déclaration de 1971 adoptée par les Nations Unies a fixé comme objectif l'établissement d'une zone de paix dans l'océan Indien, qui a été universellement appuyé par les Etats non alignés de la région. Ces Etats lancent maintenant un appel pour la convocation prochaine, en 1986, d'une conférence sur l'océan Indien qui se tiendrait à Colombo afin de permettre la réalisation des objectifs de la Déclaration. La participation de toutes les grandes puissances à cette conférence est cruciale, voire indispensable, pour son succès. La présence de bases militaires, de structures de commandement ou d'autres formes de déploiement militaire, qui va à l'encontre des désirs manifestés par les pays de la région, ne fait qu'ajouter aux tensions qui existent déjà sur le littoral de l'océan Indien, et devrait être réduite progressivement, puis éliminée.

Dans notre voisinage, cependant, les pays d'Asie du Sud se sont lancés dans un processus de coopération régionale, très prometteur pour une amélioration du sort de nos peuples. Il importe que ces événements ne soient pas contrecarrés par des facteurs politiques et militaires impliquant la pénétration d'armes ultra-modernes au service d'intérêts stratégiques externes. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, il est indispensable que les seuils existants ne soient pas dépassés ou

M. Khan (Inde)

que de nouveaux éléments de controverse, qui pourraient porter préjudice à la sécurité de notre voisinage, entrent en jeu. Nous nous sommes engagés, de notre côté, à favoriser le développement de relations harmonieuses de bon voisinage dans la région. C'est dans cet esprit que nous attendons la première réunion au sommet sur la coopération régionale en Asie du Sud qui aura lieu, en décembre prochain, à Dhaka.

Nos liens de solidarité avec le peuple palestinien, qui lutte, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), pour établir un Etat indépendant en Palestine et recouvrer les territoires arabes et palestiniens occupés par Israël, ont été dûment reconnus dans le programme des pays non alignés. La situation tragique que connaissent aujourd'hui les Palestiniens est certainement l'une des plus grandes tragédies de l'histoire. Peu de peuples ont été plus systématiquement brutalisés, opprimés ou humiliés sur leurs propres terres. La dispersion des Palestiniens héroïques n'affaiblira pas leur volonté de lutte pour leurs droits inaliénables, pas plus qu'elle n'amènera la paix dans la région. L'occupation de terres appartenant à ses voisins ne garantira pas à Israël la sécurité. L'on comprend maintenant de mieux en mieux qu'aucune solution globale au problème du Moyen-Orient ne pourra être trouvée sans l'engagement actif de l'OLP, seul représentant authentique du peuple palestinien. Une solution globale de cette question ne peut être trouvée que par le biais d'un processus à long terme, basé sur la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'établissement d'un Etat indépendant et du droit de tous les Etats de la région de vivre en paix, à l'intérieur de frontières internationales sûres. Ce processus doit comprendre le retrait total et inconditionnel d'Israël de tous les territoires arabes occupés depuis 1967 et l'exercice, par le peuple palestinien, de ses droits de l'homme et de ses droits nationaux inaliénables, y compris le droit d'établir un Etat indépendant dans sa patrie. La situation doit être examinée sans retard.

M. Khan (Inde)

Nous soulignons, une fois de plus, combien il est important de réunir sans délai la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, à laquelle participeraient toutes les parties intéressées, afin d'assurer une paix globale, juste et durable dans la région, conformément aux principes bien établis. L'Inde est prête à apporter son plein appui et sa coopération à cet égard, et sait gré au Secrétaire général des Nations Unies des efforts qu'il a déployés.

Le différend tragique qui oppose l'Iran à l'Iraq - deux membres éminents du mouvement fraternel des non-alignés - continue d'être un sujet de préoccupation et d'inquiétude. L'Inde, de même que les autres pays non alignés, a pris à maintes reprises des initiatives pour régler ce conflit. Nos efforts se poursuivent de pair avec ceux du Secrétaire général des Nations Unies et d'autres.

Malgré les efforts courageux du Groupe de Contadora pour trouver une solution négociée pacifique aux problèmes de l'Amérique centrale, la situation dans la région continue d'être caractérisée par l'instabilité, la tension et les conflits. Les politiques d'ingérence et d'intervention et la menace du recours à la force compromettent la paix et la sécurité dans la région et aggravent encore les grandes difficultés sociales et économiques qu'elle connaît. Le Gouvernement et le peuple du Nicaragua vivent dans la peur constante, le harcèlement et l'intimidation. Les problèmes de l'Amérique centrale ne peuvent être résolus que par des moyens pacifiques, grâce au dialogue politique et à la négociation. Le Groupe de Contadora, dans sa volonté d'instaurer une paix durable dans la région, doit intensifier ses efforts afin de surmonter les obstacles. Nous déplorons que des obstacles de dernière minute aient empêché la signature du projet d'acte révisé de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale, le 7 septembre 1984. Cependant, nous avons constaté avec satisfaction qu'un nouveau projet révisé a été présenté après la réunion de Panama, au début du mois. Nous espérons sincèrement que la réunion des plénipotentiaires prévue pour le mois prochain ouvrira enfin la voie à une paix durable pour cette région troublée du monde. Les efforts du Groupe de Lima, récemment créé, renforceront sans aucun doute, la main de Contadora.

Nous avons toujours soutenu que l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats comme l'introduction de troupes étrangères dans un pays quelconque étaient inadmissibles. La situation en Asie du Sud-Ouest ne peut trouver de solution que par un règlement politique d'ensemble, fondé sur les principes énoncés dans la Déclaration de New Delhi. L'Inde s'est efforcée de réaliser cet objectif. Nous

M. Khan (Inde)

appuyons la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le statut de non-aligné de l'Afghanistan. Nous avons suivi de près les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général qui, méritent le plus large appui de tous les intéressés.

La tension, l'affrontement, l'instabilité assaillent d'autres régions du monde, y compris l'Asie du Sud-Est. Chypre est toujours en proie à de douloureuses difficultés et sa souveraineté, son indépendance, son intégrité territoriale et son statut de non-aligné sont toujours menacés. La tension prévaut toujours dans la Méditerranée, dans l'Atlantique sud et dans le Pacifique.

Le colonialisme, comme je viens de le faire remarquer, persiste sous sa forme la plus virulente en Namibie. Dans d'autres régions du monde également, la tâche de décolonisation reste inachevée. En ce vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur la décolonisation, il convient de rendre hommage aux Nations Unies pour le rôle louable qu'elles ont joué dans le domaine de la décolonisation. Nous devons également réaffirmer notre volonté d'éliminer le phénomène du colonialisme dans sa totalité.

Le climat économique mondial continue d'être un sujet de grave préoccupation. Lors de la Septième réunion des pays non alignés, qui a eu lieu à New Delhi en mars 1983, nos chefs d'Etat et de gouvernement ont souligné que :

"la communauté internationale ne peut être assurée d'une paix durable tant que les disparités entre les nations continuent à s'accroître." (A/38/132, p. 64)

Les ministres des affaires étrangères des pays non alignés, réunis à Luanda au début du mois, ont signalé que la situation économique mondiale ne s'était pas améliorée depuis 1983.

La reprise limitée et précaire enregistrée, à des degrés divers, dans certains pays industrialisés, s'essouffle à présent parce qu'elle reposait sur des politiques macro-économiques qui ne sauraient durer. Les prévisions du taux de croissance de l'économie des pays industrialisés pour 1985 et 1986 demeurent faibles. Le taux de croissance pour 1985 ne dépassera pas 2,8 p. 100 et sera peut-être même en-deçà.

Simultanément, les économies des pays en développement connaissent toujours de fortes pressions. Leurs taux de croissance globaux restent bien inférieurs aux niveaux susceptibles de compenser la croissance démographique, voire d'assurer des gains au niveau du développement. Associé à la sévérité des processus d'ajustement

M. Khan (Inde)

qui ont caractérisé les trois premières années de cette décennie, ce déclin des taux de croissance a fait apparaître clairement les contraintes imposées à leurs économies, qui risquent d'engendrer des luttes politiques et sociales.

Les pays en développement ont procédé à des ajustements sans que le climat économique international enregistre d'amélioration correspondante, alors qu'ils sont confrontés à de sérieuses pénuries de ressources, à la menace croissante d'un fardeau de la dette toujours plus intolérable qui constitue un transfert inverse des ressources financières, et au renforcement des barrières protectionnistes pour endiguer l'exportation de leurs produits vers les pays développés. Dans ce contexte, l'affaiblissement de la fidélité à l'esprit de coopération internationale et l'érosion du système multilatéral représentent une tendance très inquiétante. Ce phénomène est d'autant plus paradoxal que l'on reconnaît de plus en plus généralement que l'économie mondiale est devenue plus interdépendante et qu'un appel est lancé pour soutenir et développer encore le consensus international en faveur du développement.

Nous constatons également avec une grande inquiétude le recours accru au multilatéralisme sélectif par l'adoption de politiques et de pratiques contraires aux objectifs convenus de coopération économique internationale. C'est là une négation du consensus auquel les pays développés eux-mêmes avaient contribué.

Il est clair que la crise économique internationale qui sévit ne peut être simplement expliquée par l'apparition d'un phénomène cyclique. Elle a pour origine des structures inadéquates qui ont été élaborées notamment au détriment des pays en développement. Cela implique une révision fondamentale des structures existantes.

Il est indispensable qu'à cette quarantième session, la communauté internationale renouvelle son engagement de reprendre les négociations internationales afin de stimuler une reprise économique mondiale et d'assurer une croissance soutenue, notamment dans les pays en développement. Pour ce faire, il convient notamment d'adopter une approche intégrée de questions étroitement liées telles que la monnaie, les finances, l'endettement et le commerce et une reconstruction des relations économiques internationales.

La Conférence ministérielle des pays non alignés de Luanda a réaffirmé les stratégies concernant des négociations économiques internationales adoptées par le Septième sommet de New Delhi. La Conférence a également défini le cadre pour la reprise d'un dialogue.

M. Khan (Inde)

Je voudrais suggérer que nos efforts immédiats portent sur les domaines suivants.

Premièrement, la nécessité de rectifier, par des actions et mesures appropriées, les insuffisances et le mauvais fonctionnement du système monétaire et financier international.

Deuxièmement, l'adoption de politiques et de mesures destinées à mettre en oeuvre les accords sur l'allègement et le point mort, avec un élargissement de l'accès aux exportations en provenance des pays en développement et l'élimination de toutes les violations des principes, règles et règlements du système commercial international.

Troisièmement, l'adoption de méthodologies qui assureraient la coordination multilatérale des politiques macro-économiques des pays développés et l'inscription de leur politiques financières et monétaires dans le cadre d'une discipline internationale.

Quatrièmement, l'accroissement des courants financiers aux pays en développement, notamment des courants concessionnels aux pays à faible revenu.

Cinquièmement, la modification du processus d'ajustement international pour le rendre symétrique et équitable.

Je voudrais également proposer que, durant la présente session, on engage des discussions à un haut niveau pour trouver des accommodements grâce auxquels on pourra entamer de convocation d'une conférence internationale sur les fonds et le financement destinés au développement.

La situation économique critique de l'Afrique ainsi que la sécheresse et la famine ont provoqué une réaction spontanée de la communauté internationale, y compris de nombreux pays non alignés. Les dirigeants des pays d'Afrique à la vingt-huitième Conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont adopté une déclaration courageuse et hardie dans laquelle ils exprimaient la détermination de l'Afrique de relever le défi du développement. Il revient à la communauté internationale d'appuyer pleinement leurs efforts. Dans un geste de solidarité, le Mouvement des non-alignés a adopté un Plan d'action. L'Inde, pour sa part, a fait une contribution de 100 000 tonnes de blé, puis une contribution de 10 millions de dollars américains au Fonds spécial de l'OUA. Au titre du Plan d'action, l'Inde a déjà identifié neuf projets agricoles en Afrique. Notre participation à ces projets, qui est déjà à une étape avancée de préparation,



M. Khan (Inde)

consiste en une aide dans des domaines prioritaires afin de relever l'infrastructure agricole. Les efforts de l'Inde que j'ai mentionnés s'ajoutent au programme bilatéral déjà en cours d'exécution avec les Etats africains, et au titre duquel plusieurs experts africains sont formés dans des institutions indiennes, tandis que des experts indiens oeuvrent dans plusieurs domaines avec leurs frères africains dans des pays d'Afrique. C'est là également une contribution dans les secteurs prioritaires, au développement socio-économique en Afrique.

En tant que l'un des premiers signataires de la Charte des Nations Unies, l'Inde est restée ferme dans son attachement aux idéaux et aux valeurs qui y sont consacrés. Je rappellerai une fois de plus ce qu'a dit le Premier Ministre de l'Inde, le pandit Jawaharlal Nehru, dans un discours prononcé en 1946, avant même notre accession à l'indépendance :

"Envers les Nations Unies, l'Inde adopte une attitude d'entière coopération et elle adhère sans réserve, dans l'esprit et dans la lettre à la Charte qui régit cette Organisation. A cette fin, l'Inde participera pleinement à toutes leurs activités et jouera un rôle actif dans ses Conseils en raison de sa situation géographique, de sa population et de sa contribution au progrès pacifique."

De même les Nations Unies et leur système d'institutions spécialisées ont été un partenaire particulièrement utile à l'Inde pour l'édification de la nation et le développement économique. Nous sommes profondément reconnaissants aux Nations Unies pour l'assistance et la coopération que cette Organisation nous a accordées. Cependant, ce n'est pas la seule justification de la confiance et de l'espoir que nous mettons dans les Nations Unies. Pour nous, pour les pays non alignés et les autres pays en développement, enfin pour toute la communauté internationale, l'importance et l'utilité de l'Organisation des Nations Unies ne se mesurent pas seulement en fonction de l'assistance matérielle qu'elle fournit pour améliorer la qualité de la vie sur notre planète, mais aussi en fonction des aspirations plus élevées et plus nobles de l'humanité que cette institution remarquable représente. Le plus grand hommage que nous puissions rendre aux Nations Unies en cette occasion est de nous vouer à nouveau aux buts et principes de la Charte et de réaffirmer notre engagement de nous y conformer entièrement. Comme le proclamait cette Assemblée, l'année dernière, que 1985 "marque le début

M. Khan (Inde)

d'une ère de paix globale durable et de justice, de développement et de progrès économiques et sociaux, et d'indépendance pour tous les peuples." Nous espérons vraiment que nous sommes au seuil d'une pareille ère.

M. DUMAS (France) : Monsieur le Président, permettez-moi avant toute chose de féliciter celui qui va présider à nos travaux. J'y vois un hommage à sa personne et également au pays qui occupe une place éminente dans la coopération internationale. Vous savez combien l'Espagne est chère au coeur de la France. Dans un avenir très proche, nos peuples seront réunis dans l'Europe communautaire. Je me réjouis du destin commun qui leur est ainsi ouvert.

Je voudrais également m'associer à l'émotion manifestée avant moi par de nombreux orateurs à propos des événements tragiques survenus au Mexique.

La communauté internationale a très vite manifesté sa solidarité, et mon pays a participé à ce vaste mouvement. Je souhaite exprimer ici le respect qu'inspirent à la France le courage et la dignité avec lesquels le Gouvernement et le peuple du Mexique font face à la terrible épreuve qu'ils traversent. La catastrophe mexicaine nous rappelle que le bonheur des hommes est incertain et leur destin fragile. Puissent-ils par leurs actions éviter d'accroître les malheurs causés par la nature.

Cette Assemblée générale marque le quarantième anniversaire de notre Organisation : c'est l'âge de la maturité, de la réflexion et des bilans.

Parlant au nom de la France, Membre fondateur des Nations Unies et membre permanent du Conseil de sécurité, je me référerai aux trois grandes exigences qui sont la raison d'être de cette Organisation, à savoir la sécurité, la liberté, le développement.

En matière de sécurité, le fait nucléaire est le fait dominant.

La paix par la dissuasion a empêché jusqu'ici que les conflits Est-Ouest ne prennent la forme d'affrontements directs entre puissances nucléaires. Le maintien de l'équilibre des forces, aussi bien nucléaires que conventionnelles, recoupe l'intérêt vital. Cette paix armée doit être maintenue pour l'avenir au niveau vérifiable d'armement le plus bas possible.

Les conversations soviéto-américaines de Genève sur les armes nucléaires et l'espace devraient conduire les deux pays directement concernés à procéder à des réductions profondes de leurs armes offensives les plus déstabilisantes, ceci dans le maintien de l'équilibre stratégique.

M. Dumas (France)

La France s'est félicitée de la reprise des contacts entre l'Est et l'Ouest et se réjouit tout particulièrement de la prochaine visite à Paris du Secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique, M. Michael Gorbatchev.

Les technologies nouvelles ont conduit certains à penser que l'on pourrait tourner la page de l'ère nucléaire dans 10 ou 20 ans, au terme d'une transition aux contours d'ailleurs mal définis. Cette idée, à première vue séduisante, ne fait que rouvrir un débat déjà ancien dont l'illusion a bercé l'humanité. C'est l'illusion selon laquelle la sécurité pourrait être obtenue par l'invulnérabilité. Mesure-t-on le parti qu'un agresseur éventuel pourrait tirer de cette situation hasardeuse?

Dans le cadre de la Conférence du désarmement à Genève, en juin 1984, puis à nouveau cette année, la France a fait deux propositions. D'abord que les deux superpuissances limitent les utilisations militaires de l'espace en même temps qu'elles réduiraient leurs systèmes nucléaires offensifs. D'autre part, qu'une négociation multilatérale renforce le régime international d'organisation de l'espace à des fins pacifiques.

L'utilisation des moyens spatiaux pour voir, écouter et communiquer, contribue à la sécurité. Les satellites sont déjà garants de paix et peuvent l'être plus encore si l'Agence internationale des satellites de contrôle, proposée par mon pays, il y a de cela plus de sept ans, voit le jour.

Mais en revanche, reconnaissons que le recours à de nouveaux types d'armements, antimissiles ou antisatellites, installés sur terre ou dans l'espace, conduirait à une nouvelle course dont on peut craindre les effets déstabilisants. Notons que la détention par une des deux plus grandes puissances de moyens opérationnels antimissiles et antisatellites justifie les efforts de l'autre. Il est grand temps que les deux grandes puissances s'entendent pour renoncer à s'engager dans cette voie en distinguant bien la recherche, les essais et les déploiements.

Dans le même temps, la Conférence du désarmement doit, selon nous, préciser les règles limitant les systèmes antisatellites. Elle doit également établir de véritables mesures de confiance touchant l'espace, renforcer le dispositif existant de notification des lancements d'objets spatiaux, enfin, étendre aux satellites de pays tiers les engagements bilatéraux déjà pris par les Etats-Unis et l'Union soviétique concernant l'immunité de leurs satellites d'observation.

M. Dumas (France)

Ces propositions se veulent constructives et réalistes. Elles tiennent compte à la fois du caractère stabilisant de certaines activités militaires spatiales et de la difficulté de vérifier le démantèlement de systèmes déjà en place.

Définissons donc les vrais contours du défi spatial de façon à prévenir le risque d'une nouvelle course aux armements, mais n'oublions pas pour autant ce qui reste l'essentiel, à savoir la réduction des systèmes nucléaires offensifs des deux pays les plus armés.

En ce qui concerne mon pays, le Président de la République a indiqué ici même, il y a deux ans, à quelles conditions la France serait prête à participer à cette entreprise. Notre disponibilité n'a pas changé. Elle ne s'est pas amoindrie. C'est dans le cadre d'un tel processus que la France juge nécessaire de replacer la question des essais nucléaires destinés à moderniser sa force défensive.

Je sais, de nombreuses délégations estiment qu'il s'agit là d'un problème lancinant, dont la solution tarde à venir. Nous respectons leur préoccupation, mais l'on ne saurait, sur un tel thème, se payer de mots ou se contenter d'une appréciation inexacte. Aussi examinerai-je les faits.

A ce jour, la France a effectué moins du dixième du total des expériences nucléaires soviétiques et américaines. Depuis 1974, elle a renoncé aux essais dans l'atmosphère. Elle entoure ses expériences de précautions dont a pu notamment attester l'an dernier l'équipe de spécialistes internationaux qui s'est rendue sur place. Aucune autre puissance nucléaire ne l'a fait avant elle, aucune autre ne l'a fait depuis. Récemment encore, à Mururoa, le Président de la République française a renouvelé l'invitation qu'il avait adressée aux pays du Pacifique sud de venir constater, sur leur site même, l'innocuité des expérimentations nucléaires françaises.

En dehors de toute obligation négociée, la France a réduit la puissance de ses essais en-deçà du seuil de 150 kilotonnes, ce que l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique présentent à cette Assemblée depuis maintenant 10 ans comme une mesure méritant les plus vives approbations. La France, chaque fois qu'elle le peut, manifeste sa bonne volonté mais elle ne compromettra jamais ses intérêts de sécurité; elle ne renoncera pas davantage à l'exercice légitime de sa souveraineté, quoi qu'il lui en coûte. La poursuite des essais conditionne en effet la crédibilité de ses forces. La limitation des essais ne pourrait se comprendre et revêtir une signification que si les puissances les mieux armées commençaient une éventuelle désescalade.

M. Dumas (France)

Mais le débat sur la sécurité internationale ne se limite pas aux problèmes du désarmement nucléaire. La Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe revêt à nos yeux une grande importance. Trente-cinq Etats y participent et veulent y définir des mesures concrètes tendant à instaurer la confiance entre tous.

Aux menaces des conflits conventionnels est venu récemment s'ajouter le spectre d'un retour à des armes chimiques.

Je veux réaffirmer avec force la condamnation de mon pays à l'égard de toute violation du Protocole de Genève de 1925, où qu'elle se situe. La France soutient et soutiendra les initiatives de la communauté internationale et, en premier lieu, celles du Secrétaire général des Nations Unies, en vue de procéder sans délai à l'établissement impartial des faits à partir d'allégations portant sur l'usage de ces armes.

Elle se prononce sans hésiter pour les travaux de la Conférence du désarmement en vue de la négociation d'une convention prohibant la fabrication des armes chimiques et prévoyant la destruction, sous surveillance internationale, des stocks existants. Plus généralement, la détérioration des conditions de sécurité dans le monde freine le développement, quand elle ne le réduit pas à néant. C'est pourquoi nous répétons qu'il faut associer désarmement et développement.

Le Président de la République française le déclarait ici même en 1983. La France est prête à accueillir à Paris une conférence internationale sur ce sujet. Les travaux récents du Comité préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur la relation entre désarmement et développement ont, au cours de l'été, confirmé la disponibilité de tous. Je suis donc heureux de renouveler ici l'offre de la France.

J'aborderai maintenant le second volet de mon intervention.

Contre toutes les atteintes à la liberté, à l'intégrité physique et morale de l'individu, à la dignité de la personne humaine, la France s'exprimera et agira inlassablement partout où ces valeurs sont menacées.

Nous venons de célébrer à Helsinki le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Dumas (France)

Cet anniversaire nous rappelle les grandes ambitions qui étaient alors les nôtres. Je les rappelle : "Inventer pour le vieux continent d'autres règles que celles qu'imposent la menace, la force ou l'idéologie, bâtir non seulement entre Etats, mais aussi entre citoyens, des relations nouvelles et pacifiques, fondées sur la souveraineté et l'égalité de chaque Etat, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales."

Jetons, si vous le voulez bien, un regard sur le bilan des dix dernières années. Il est nuancé. Bien sûr, l'Europe a échappé aux guerres qui dévastent tant d'autres parties du monde, les frontières y ont été respectées, et c'est là l'essentiel. Mais la coopération économique, les échanges culturels, les contacts entre les personnes ne se sont pas développés comme ils l'auraient dû. Les droits de l'homme y sont encore trop souvent et parfois gravement violés ou ignorés. Beaucoup donc reste à faire.

Les gouvernements doivent gagner la confiance des citoyens. Méritons-la en leur garantissant l'exercice de l'ensemble des libertés sans lesquelles il ne saurait y avoir de démocratie véritable. Réunissons les familles, laissons les hommes et les idées circuler sans entraves, garantissons la liberté des échanges, acceptons de vivre dans la diversité des cultures.

Comment, à cet endroit et sous cette rubrique, ne pas évoquer l'un des drames de notre époque - je veux parler de l'apartheid. L'origine des conflits qui ébranlent profondément la société sud-africaine est à rechercher dans ce système fondé sur une doctrine odieuse et des pratiques indignes.

Des réponses à nos multiples interpellations ont été annoncées par le gouvernement de Pretoria : elles sont insuffisantes. Hormis par l'élimination rapide et totale de l'apartheid, il n'y aura point de salut pour l'Afrique du Sud.

L'ouverture d'un véritable dialogue entre toutes les communautés, la reconnaissance des mêmes droits civils et politiques à tous les Sud-Africains, constituent la seule base possible et convenable du changement.

La répression actuelle et les violences ne peuvent que conduire à l'impasse, face à cette situation aggravée, la France a estimé le moment venu de prendre des initiatives concrètes.

Dès le mois de mai 1985, le Premier Ministre annonçait l'intention du gouvernement de prendre des mesures à l'encontre de Pretoria si des progrès significatifs n'étaient pas enregistrés dans un délai raisonnable. Devant la

M. Dumas (France)

dégradation de la situation liée à l'instauration de l'état d'urgence, la France a rappelé son ambassadeur et décidé la suspension immédiate de tout nouvel investissement en Afrique du Sud. Elle a ensuite fait adopter au Conseil de sécurité, ici même, la résolution 569 (1985), qui recommande aux Etats de prendre des mesures volontaires contre l'Afrique du Sud afin d'inciter son gouvernement au dialogue. La Communauté européenne, depuis hier, au complet, a agi dans le même sens.

Depuis lors, d'autres pays nous ont rejoint. C'est là l'essentiel. La liberté et la dignité d'un peuple sont à ce prix.

L'intransigeance du Gouvernement sud-africain à propos de la Namibie n'est pas davantage tolérable. Après le retrait des troupes sud-africaines d'Angola, en avril 1985, il nous était permis d'espérer. Mais la mise en place d'un gouvernement soi-disant intérimaire à Windhoek, l'action des forces militaires sud-africaines en Angola en mai dernier et à nouveau il y a quelques jours, le raid effectué sur la capitale du Botswana ont ruiné ces espoirs et contribué à bloquer les négociations. Malgré ces reculs et ces difficultés, inlassablement la communauté internationale se doit de rappeler que seule la résolution 435 (1978) constitue une base acceptable pour un règlement définitif de la question namibienne.

Trop de conflits ensanglantent le monde, engendrant deuils et misères. Au Proche et au Moyen-Orient, où l'Organisation des Nations Unies entend faire respecter les principes inscrits dans sa Charte, en premier.

La France soutient toute initiative qui permettrait de progresser vers une solution du conflit israélo-arabe par le dialogue et la négociation. Elle approuve celle qui a été prise le 11 février dernier par le Roi de Jordanie, en accord avec le chef de l'OLP. Elle continuera d'y apporter ses soins et son appui, comme elle encouragera la disponibilité du chef du Gouvernement israélien.

Mon gouvernement - et il l'a montré à maintes reprises - est disposé à appuyer les efforts de ceux qui désirent sincèrement oeuvrer en faveur de la paix, paix qui ne peut se fonder que sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Pour être durable, cette paix doit tenir compte de deux principes indissociables : le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité, d'une part, et le droit des Palestiniens à l'autodétermination, avec tout ce que cela implique, d'autre part.

M. Dumas (France)

Quant au Liban, si cruellement éprouvé, il a droit lui aussi à la paix, et ses habitants, à quelque communauté qu'ils appartiennent, à la sécurité. La France n'a cessé d'affirmer que la solution de la crise libanaise passait par le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité du pays. Cela suppose une véritable réconciliation nationale, et qu'elle ait lieu entre tous les Libanais. A cette tâche, mon gouvernement oeuvre sans relâche en apportant aide et appui aux autorités légales du pays.

Qu'il me soit permis d'évoquer ici pour un instant devant cette Assemblée, le sort des personnes, françaises ou d'autres nationalités, retenues en otages dans ce pays. Le Gouvernement français condamne, vous le savez, catégoriquement le chantage odieux ainsi exercé et lance un appel solennel à tous ceux qui peuvent contribuer à leur libération.

S'agissant du conflit entre l'Iran et l'Iraq, la communauté internationale a exprimé, à plusieurs reprises, l'extrême préoccupation que lui inspire cet interminable et sanglant affrontement. Il est indispensable qu'un cessez-le-feu intervienne enfin et que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui conservent toute leur valeur et leur actualité, soient enfin acceptées par les deux belligérants et appliquées en tous points. Afin de hâter l'ouverture de la négociation qui s'impose et s'imposera, la France encourage, soutient et soutiendra les initiatives internationales et, en premier lieu, naturellement, l'action menée par notre Organisation.

En Afghanistan, l'intervention étrangère nourrit la guerre depuis bientôt six années. Loin de s'éteindre, les combats s'étendent, gagnent en intensité, aggravent l'épreuve d'un peuple courageux. Là comme ailleurs, la justice s'accorde au bon sens. La seule issue tient dans la recherche d'une solution politique assurant à la fois le retrait des forces étrangères, la libre détermination de la population et la stabilité de la région.

Ce sont, je le sais et vous le savez, les principes qui guident les bons offices de notre Secrétaire général. La France les appuie, sans méconnaître que leur succès dépend d'abord des intentions de la puissance occupante, seule en mesure de supprimer l'une des causes majeures de la tension internationale. Le chef de la délégation soviétique a-t-il ouvert avant-hier une porte sur l'espérance?

S'agissant de la douloureuse et dangereuse situation au Cambodge, la France réaffirme sa condamnation de l'occupation de ce pays par des forces étrangères.



M. Dumas (France)

Elle déplore l'aggravation des souffrances infligées aux populations civiles par les dernières opérations militaires à la frontière khméro-thaïlandaise. Elle rappelle l'urgence d'une solution pacifique, fondée sur le retrait des troupes étrangères et la réconciliation nationale du peuple khmer.

M. Dumas (France)

La division du peuple coréen, drame vieux de 40 ans, dure. Au cours des derniers mois, quelques signes encourageants se sont produits. Récemment des familles séparées ont pu se réunir pour quelques heures. J'y vois des raisons d'espérer.

Permettez-moi aussi de mentionner maintenant l'espoir que fait naître l'évolution de tout un continent, je veux parler de l'Amérique du Sud. La démocratie ne cesse de s'y consolider et c'est un bonheur. La France s'en réjouit d'autant plus qu'une conjoncture économique difficile et le poids d'une dette extérieure considérable ont imposé aux gouvernements des politiques économiques difficiles.

En Amérique centrale, à l'évidence, les conflits ne peuvent être résolus par des moyens militaires. Les pays de cette zone doivent être encouragés à trouver rapidement entre eux le chemin de la négociation. Le Groupe de Contadora rencontre notre appui et notre soutien dans cet esprit.

J'aborderai le troisième axe prioritaire de la politique extérieure de la France : le développement.

L'impératif de solidarité entre les pays industrialisés et les pays en développement s'appuie sur la conviction, maintes fois réaffirmée par le chef de l'Etat français, que les destins du Nord et du Sud sont liés et qu'il ne saurait y avoir de croissance durable pour les pays développés si les pays en développement en sont exclus.

Depuis deux ans, la communauté internationale a accompli, c'est vrai, beaucoup en faveur de ces pays. Tout d'abord lors des situations de crise. Ainsi, qui pourrait nier que les gouvernements et les opinions publiques ont répondu de façon rapide et massive à la situation de détresse traversée par les pays africains? Je salue ici les initiatives prises par le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, en particulier l'organisation à Genève en mars dernier d'une conférence des donateurs et la création du Bureau des Nations Unies pour les opérations d'urgence.

Cet effort d'aide est sans précédent. Près de sept millions de tonnes de céréales ont été rassemblées en faveur de l'Afrique, chiffre considérable, à la hauteur du drame qui s'est produit. La Communauté européenne et la France ont largement contribué à cet effort, comme l'a indiqué le représentant de la présidence à cette même tribune.

M. Dumas (France)

Mais l'essentiel est d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise et donc d'assurer, de façon durable, la relance du processus de développement. Il est indispensable de préserver les flux d'aide publique au développement. Pour sa part, la France y consacrera près de 0,55 p. 100 de son produit intérieur brut en 1985; elle progresse ainsi vers l'objectif de 0,7 p. 100 qu'elle s'est fixée pour 1988.

Mais les pays les plus pauvres méritent une attention prioritaire car, sans un flux de ressources financières accru, il leur sera difficile, pour ne pas dire impossible, de faire face à un environnement économique international particulièrement défavorable. La mise en oeuvre du fonds spécial pour l'Afrique sous l'égide de la Banque Mondiale, auquel la France a apporté une contribution décisive, constitue un pas important dans cette direction.

C'est aussi avec l'espoir de faire reculer la famine, que nous avons proposé à nos partenaires industrialisés un "plan pour l'Afrique" prévoyant notamment la relance du développement agricole et un programme coordonné de lutte contre la désertification. Nous sommes heureux que ce plan ait été adopté et que les travaux d'experts permettent d'en espérer une mise en oeuvre prochaine.

Enfin, je confirme ici l'intention du Président de la République de réunir à Paris, en février prochain, une conférence internationale sur la protection de la forêt. Cette conférence, en liaison avec les organisations internationales concernées, et au premier chef l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devrait proposer des réponses concrètes aux préoccupations des pays qui voient leurs forêts disparaître, et avec elles, bien souvent, toute forme de vie.

Ces efforts répondent aux situations les plus critiques. Pour le reste, l'année écoulée a vu une relative amélioration de la situation du tiers monde.

Mais je veux à cet égard faire deux remarques : d'une part, ces progrès sont liés à la reprise économique observée dans les pays développés. La baisse relative des taux d'intérêts réels et de la valeur du dollar, ont accentué cette tendance. Mais ces phénomènes, positifs, sont d'ordre essentiellement conjoncturel. Ils restent donc précaires. Souhaitons que les décisions prises, ici même, à New York, dimanche dernier, par les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés permettent de consolider l'évolution observée.

M. Dumas (France)

Ma deuxième remarque est celle-ci : gardons-nous d'un optimisme excessif. Certes, l'endettement international demeure pour l'instant maîtrisé, grâce à l'action conjuguée du Club de Paris, des banques et du Fonds monétaire international, mais surtout grâce à l'ajustement extrêmement rigoureux et courageux, aux politiques, auxquels les pays endettés et leurs populations ont consenti. Mais prenons garde. Le redressement des comptes extérieurs s'est opéré au prix d'une dégradation du revenu des populations qui ne saurait se prolonger. Le service de la dette, principal et intérêts, absorbe encore des proportions parfois considérables, sinon la totalité, des recettes annuelles d'exportations.\*

La fragilité du rétablissement saute donc au yeux. Un continent entier, dont j'ai déjà parlé, l'Afrique, reste à l'écart des progrès et continue de s'appauvrir. Le même danger guette d'autres continents, et si nous ne parvenons pas à orienter durablement les capitaux originaires des pays développés vers les pays en développement dont les besoins de financement demeurent structurels, le mal ira en s'aggravant.

A cet égard, nous ne pouvons nous satisfaire de l'évolution de ces dernières années marquée par le ralentissement des investissements directs, la réduction des crédits bancaires, le remboursement aux institutions multilatérales financières de montants supérieurs à leurs propres décaissements. Tout ceci a conduit à une inversion du sens des flux Nord-Sud : les pays en développement paient désormais davantage à ceux du Nord qu'ils n'en reçoivent.

Il est indispensable d'améliorer les mécanismes existants de gestion de la dette en apportant aux pays en développement des financements adaptés. Tel est bien le sens des appels répétés de la France en faveur de l'augmentation du capital de la Banque mondiale, de nouvelles émissions de droits de tirages spéciaux, ou, plus généralement, de l'augmentation de l'aide publique au développement.

Craignons également que, dans les mois qui viennent, le ralentissement de l'économie américaine, insuffisamment relayée par la croissance européenne ou japonaise, n'ait des conséquences sérieuses sur les pays en développement ou que le regain des pressions protectionnistes au Nord, ne les asphyxie en limitant leurs possibilités d'exportation et donc leur capacité de paiement.

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Dumas (France)

Certes, je le disais à l'instant, la concertation accrue entre les principaux pays industrialisés va dans le sens d'une amélioration de l'environnement international.

Elle doit se renforcer encore dans toutes les enceintes existantes et en toutes occasions. Le moment est venu d'une réflexion globale et sérieuse sur ce sujet.

Prenons un autre exemple, les affaires monétaires. La France s'est, à plusieurs reprises, et notamment ici même il y a deux ans par la voix du Président de la République, prononcée pour une Conférence monétaire internationale, qui tenterait de définir de nouvelles règles du jeu, donnant ainsi aux évolutions monétaires un caractère plus stable. Des pays industrialisés, des groupes de pays en développement, notamment le mouvement des pays non alignés, prônent une démarche tout à fait comparable. Ce n'est que dans une telle discussion que pourraient être réalisés les progrès dont le monde à un besoin pressant.

M. Dumas (France)

La France, pour ce qui la concerne, est prête au dialogue et à l'action. Dans le domaine monétaire, dans le domaine financier, dans le domaine commercial, sa résolution est intacte.

Le dialogue Nord-Sud a suscité, en son temps, beaucoup d'espairs au sein de notre Organisation en particulier. Mais les négociations globales n'ont jamais vu le jour et les réunions d'experts dans les instances internationales n'ont produit que bien peu de résultats concrets.

Aujourd'hui, des approches fondées sur des stratégies sectorielles, intégrant les aides d'urgence, et affirmant la priorité du développement rural et de la formation des hommes s'ébauchent et se développent. Mon pays approuve ces orientations qui répondent aux besoins de l'heure. Il n'en demeure pas moins indispensable que, sans tarder, s'élaborent les réformes de nature à transformer durablement et en profondeur les rapports entre les Etats, au bénéfice des peuples, de leurs libertés individuelles et de leurs droits.

En évoquant les principales tâches qui incombent à l'Organisation des Nations Unies, j'ai dû constater que l'état présent du monde est loin d'être satisfaisant. Plus que jamais, nous avons besoin des Nations Unies, lieu privilégié de la rencontre, de la discussion. Nous aurons particulièrement l'occasion de souligner pour son quarantième anniversaire la nécessité de faire prévaloir la négociation sur les conflits et la solidarité sur l'égoïsme.

Ce tableau, malheureusement trop sombre, comporte aussi des zones de lumière, des éclaircies et des perspectives.

Je veux conclure sur l'espoir, en évoquant une entreprise particulièrement chère à la France, je veux parler de la construction européenne.

Il y a 40 ans, l'Europe n'était qu'un champ de bataille dévasté. Aujourd'hui, qu'est-elle devenue? Une communauté sans précédent dans l'histoire, une force de paix et d'équilibre dans le monde qui, instruite par son passé, met en pratique entre ses membres et à l'égard du reste du monde le règlement pacifique des différends et la solidarité avec les plus démunis.

Notre collègue luxembourgeois a présenté les grandes lignes de notre action. Quelques mots suffisent à l'évoquer, ils frappent les esprits : l'élargissement prochain à l'Espagne et au Portugal, le renouvellement de la Convention de Lomé avec 66 pays d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique, l'établissement de relations directes avec les pays du Groupe de Contadora; mais aussi des travaux en cours pour améliorer ses institutions, ses capacités technologiques avec le projet Eurêka;

M. Dumas (France)

pour progresser vers l'Europe des citoyens et l'Europe politique. Oui, la construction européenne restera la grande aventure de la seconde moitié du siècle.

J'en termine. La France veut, avec d'autres, avec tous, poursuivre son oeuvre de paix. Elle entend le message venu des profondeurs de l'Histoire et aux hommes angoissés par l'avenir du monde, elle souhaite que nous fassions ensemble la même réponse aujourd'hui qu'hier, au nom des principes qui fondèrent, il y a 40 ans, notre action.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. FELIPE GONZALEZ, PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME D'ESPAGNE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va entendre maintenant une déclaration du Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, S. Exc. M. Felipe González.

M. Felipe González, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Personne ne s'étonnera de ce que je fasse entorse au protocole pour souhaiter, en tant qu'Espagnol et cette tribune, la bienvenue au Président et Chef du Gouvernement de mon pays, M. Felipe González, qui dirige le destin de notre patrie.

En tant que Président de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, S. Exc. M. Felipe González, que l'invite à s'adresser à l'Assemblée générale.

M. GONZALEZ (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous exprimer la satisfaction et la fierté du Gouvernement espagnol de voir présider cette session pendant laquelle nous commémorons le quarantième anniversaire des Nations Unies. Votre expérience professionnelle avérée et vos qualités personnelles bien connues sont la garantie que les travaux de l'Assemblée se dérouleront dans les meilleures conditions. Je voudrais, de même, souligner la maîtrise et l'habileté avec lesquelles votre prédécesseur, l'ambassadeur Lusaka, a dirigé les travaux de la précédente session.

Qu'il me soit permis, enfin, de féliciter le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, pour sa compétence, sa rigueur et son dévouement.

Je viens à cette session de commémoration afin de partager, avec la grande famille des Nations Unies, les aspirations et aussi les craintes, les espoirs et les doutes, les désirs et parfois les frustrations; je viens pour que nous puissions tous ensemble faire le bilan de quatre décennies d'expérience afin de

M. Gonzalez (Espagne)

trouver les moyens de résoudre les nombreux problèmes dont nous sommes saisis; et enfin pour essayer de rendre l'Organisation, dépositaire de tant d'espoirs, plus efficace, plus dynamique et véritablement nôtre.

Cette commémoration en commun, que nous partageons, devrait aboutir à une manifestation collective de foi dans les possibilités des Nations Unies et à une manifestation de volonté politique, afin que nos projets ne restent pas, comme tant d'autres fois, de simples paroles qui s'amoncellent avec tant d'autres bons projets qui dorment dans les archives de cette maison.

Il y a 40 ans, dans un monde ravagé et appauvri par une guerre qui a porté la destruction et la mort jusqu'aux confins de la terre, un groupe d'hommes d'Etat a posé les assises d'un nouvel ordre international, dont la poutre maîtresse devait être l'Organisation des Nations Unies. Les rédacteurs de la Charte ne se sont pas bornés à tirer les leçons historiques de la Société des Nations, mais ont voulu donner une nouvelle forme juridique à la vocation de fraternité entre tous les êtres humains.

Les Nations Unies ont donc été conçues comme un centre où harmoniser les efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales; favoriser les relations d'amitié entre les peuples; assurer la coopération internationale dans la solution des problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires, et, enfin, défendre le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le monde jeta alors un regard chargé d'espérance vers la ville de San Francisco où était lancée cette tentative de coexistence entre les peuples, conformément aux idéaux de paix, de justice et de liberté. Mais les brutales réalités d'un affrontement politique, qui a divisé le monde en camps antagonistes, n'ont pas tardé à s'abattre sur ce moment historique et sur l'Organisation des Nations Unies. Dans diverses régions de la planète, des foyers de conflit s'embrasèrent à nouveau, alimentés par de vieilles rivalités mais aussi par de nouvelles rivalités. Des obstacles au projet d'instauration de relations économiques internationales sur des bases plus justes ont surgi, et des millions d'hommes étaient assujettis à la discrimination et à la persécution pour des raisons d'ordre politique, religieux ou racial.

Si j'ai évoqué, au début de mon intervention, les origines et les objectifs de la Charte, ainsi que ses premiers heurts avec la réalité, c'est parce que j'appartiens à la génération des Espagnols qui a vu le jour en même temps que



M. Gonzalez (Espagne)

l'Organisation des Nations Unies; car, comme le disait un poète de notre peuple, Antonio Machado, dans notre "jeunesse plus jeune" nous utilisions comme instrument de lutte clandestine des copies de la Déclaration universelle des droits de l'homme que nous distribuions à nos concitoyens comme des pamphlets que le régime autoritaire jugeait subversifs. En effet, pour nous, les droits fondamentaux de l'homme ne sont pas une donnée de la réalité, comme pour d'autres gens de ma génération, mais une conquête due en Espagne à des moyens pacifiques. Mais cela n'a pas été non plus une utopie ou une chimère sans espoir, comme le prouve ma présence ici, devant l'Assemblée, en tant que Président du Gouvernement espagnol par la volonté libre et souveraine de notre peuple.

M. Gonzalez (Espagne)

C'est pourquoi il ne s'agit pour moi ni d'une fleur de rhétorique ni d'une obligation de courtoisie, si je réaffirme devant vous tous le ferme engagement du peuple et du Gouvernement de l'Espagne de défendre les principes de la Charte et de lutter pour atteindre ses objectifs. C'est, au contraire, une conviction profonde qui découle de l'expérience difficile mais pleine d'espoir qui a été celle de notre peuple au cours de ces dernières années.

Ces caractéristiques de notre être intérieur influent à leur tour sur notre vision du monde extérieur, qui trouve son expression dans notre attitude vis-à-vis des problèmes internationaux.

Il est certain que notre monde se trouve fort loin d'être celui que voulaient construire les auteurs de la Charte. La communauté internationale traverse une étape d'incertitude et de confusion où semblent être remis en question les principes de la Charte, jetant ainsi un doute sur l'autorité et l'efficacité même de notre Organisation.

Nous sommes plongés dans un climat de tension internationale qui se manifeste par la persistance des conflits internationaux, par l'accumulation disproportionnée d'armes classiques et, par dessus tout, ainsi que l'ont souligné les débats de l'Assemblée générale, de l'armement nucléaire capable de détruire plusieurs toute la vie sur la planète; mais également par l'existence de graves déséquilibres économiques et sociaux et par la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui frappent des millions d'être humains. Et tout cela, guerres, misère, discrimination, est connu minute par minute dans tous les coins du monde grâce aux puissants moyens de communication de la société actuelle, apportant la désillusion chez certains et le désespoir chez beaucoup d'autres.

Je ne prétends pas faire une analyse exhaustive de tous les problèmes qui se posent à la communauté internationale, ni de dégager les responsabilités qui incombent à chacun de nous, ni encore moins de me répandre en déclarations chargées de bonnes intentions, mais privées de réalisme. Je désire seulement, dans le cadre de mes responsabilités, contribuer à la réflexion collective que ne doivent pas manquer de susciter les 40 années de vie de cette Organisation, qui n'a été, n'est et ne sera que ce que l'ensemble de ses Membres veulent qu'elle soit.

A mon avis, les trois grands problèmes auxquels est confronté le monde actuel seraient probablement encore plus dramatiques si les Nations Unies n'existaient pas.

M. Gonzalez (Espagne)

Ces trois grands problèmes - la course aux armements, la violation des droits de l'homme et la crise économique internationale - sont autant de défis opposés aux objectifs de paix, de liberté et de justice des Nations Unies. Par leur ampleur et leur complexité, ils concernent l'humanité tout entière dans une plus ou moins grande mesure. En outre, ils sont tellement liés entre eux que nous pourrions affirmer que la paix est une condition nécessaire, si pas suffisante, pour relever les deux autres grands défis auxquels nous avons à faire face.

De la capacité à affronter ces problèmes et à y trouver des solutions dépendra le jugement que l'histoire portera sur l'Organisation des Nations Unies et, - il convient de ne pas se leurrer -, du jugement qu'elle portera sur nous tous, responsables politiques qui traçons collectivement la voie à suivre par notre Organisation.

La détente, en tant que chemin vers la paix, dépend du désarmement, et l'état actuel de la course aux armements est plus que décourageant, il est immoral et suicidaire.

Les grandes puissances continuent à faire peu de cas des recommandations des Nations Unies mais consacrent des investissements énormes dans des arsenaux nucléaires capables de détruire plusieurs fois notre planète. De leur côté, nombreux sont les pays en voie de développement qui se dotent d'un armement classique coûteux surpassant largement leurs besoins de défense.

Les uns et les autres ignorent les voix qui réclament à grands cris l'emploi de ces fonds pour l'éradication de la pauvreté et de la faim. Nous espérons que la prochaine réunion de la Conférence sur le désarmement et le développement constituera un encouragement dans ce domaine.

Au cours de sa dernière session, l'Assemblée générale a lancé un appel aux Gouvernements nord-américain et soviétique pour qu'ils reprennent sans délai et sans conditions préalables les négociations sur le contrôle des armements. Il convient aujourd'hui d'exprimer la satisfaction et le soulagement de la communauté internationale à la réouverture de ces négociations, dont les résultats et les implications dépassent ceux d'un simple dialogue bilatéral. Dans le domaine de l'inévitable défi du désarmement et du contrôle des armements, il reste beaucoup - pour ne pas dire tout - à faire. En effet, étant donné l'accélération et la sophistication croissante de la course aux armements, le chemin qu'il reste à

M. Gonzalez (Espagne)

parcourir pour aboutir au désarmement est plus long que jamais. Cependant, nous ne pouvons nous permettre de nous laisser aller au découragement là où il s'agit de notre propre survie et de celle des générations futures.

Les Nations Unies ne sont pas restées inactives face à ce défi. Elles ont approuvé des accords importants en tant que premier pas vers la réalisation des buts que nous nous sommes fixés. Elles ont favorisé la création de vastes zones dénucléarisées et elles ont servi de tribune à des négociations multilatérales qui avancent lentement mais sûrement à la Conférence sur le désarmement à Genève.

Nous devons insister une fois de plus sur le fait que les mesures déjà prises devraient être complétées par la ferme volonté des grandes puissances d'arriver à des accords significatifs qui ouvriront la voie à une ère nouvelle de confiance et de sécurité mutuelles. Ce sont là les conditions essentielles et complémentaires à l'établissement de mesures vérifiables de désarmement en tant que base solide pour la détente.

Outre ces problèmes de structure, il existe des situations de conflits qui revêtent une gravité toute spéciale. Je ferai référence à deux d'entre elles seulement, sans oublier l'inquiétude que nous ressentons tous - et particulièrement mon gouvernement - en face de conflits tels que ceux entre l'Iran et l'Iraq et d'occupations telles qu'en Afghanistan, au Kampuchea et en Namibie.

Le conflit du Moyen-Orient, avec ses interminables séquelles de souffrances humaines et son énorme effet de déstabilisation, se poursuit sans que l'on trouve une solution juste et pacifique, solution qui devrait se fonder sur le retrait par Israël des territoires arabes occupés depuis 1967, le respect des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination, et le droit de tous les pays dans la région, y compris Israël, de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

M. Gonzalez (Espagne)

Le Gouvernement espagnol suit avec intérêt et avec espoir les courageux efforts actuellement déployés pour ouvrir la voie à un processus de paix grâce au dialogue entre les parties directement en cause dans le respect des résolutions pertinentes des Nations Unies. Nous avons publiquement exprimé notre appui à ces initiatives.

La crise en Amérique centrale fait toujours peser sa menace déstabilisatrice sur l'ensemble de la région. Les efforts opiniâtres du Groupe de Contadora ont permis jusqu'ici de contenir le conflit et d'éviter qu'il se généralise. Cependant, les racines profondes de la crise, c'est-à-dire les structures économiques, sociales et politiques injustes aggravées par la tendance croissante à la militarisation, font que les conditions de vie et de sécurité des habitants de la région se détériorent chaque jour davantage.

Dans de telles conditions, le Groupe de Contadora a besoin aujourd'hui plus que jamais de tout l'appui de la communauté internationale, de celui des pays qui ont des liens particuliers avec la région notamment, afin de délimiter en Amérique centrale un cadre de coexistence pacifique en Amérique centrale qui garantisse l'indépendance, l'intégrité territoriale et les relations d'amitié et de coopération entre tous les pays de la région ainsi que la liberté des peuples qui y vivent.

Nous jugeons prometteur à cet égard l'appui que les quatre pays du Groupe dit de Lima apportent aux initiatives de Contadora, de même que les possibilités qu'offre la coopération déjà établie entre les pays d'Amérique centrale et la Communauté européenne, le Portugal et l'Espagne y compris.

Le deuxième grand problème auquel nous sommes confrontés est celui de la violation systématique des droits de l'homme dans certains pays et de la passivité de leurs dirigeants devant les appels lancés par l'Organisation. Force est cependant de reconnaître que les plaintes déposées ont parfois péché par leur sélectivité et que les débats sur la primauté de ce que l'on appelle les libertés individuelles et collectives ont souvent masqué un conflit d'intérêts idéologiques.

Dans de nombreuses régions du monde, les convictions politiques et les croyances religieuses sont encore un motif de persécution et d'exil, sinon de torture ou de disparition forcée. L'exploitation et le manque de protection des travailleurs, de la main-d'oeuvre infantile notamment, persistent encore un peu partout dans le monde.

M. Gonzalez (Espagne)

La discrimination raciale, qui est l'une des violations les plus odieuses des droits de l'homme, continue d'être une pratique habituelle dans de nombreuses sociétés. La politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain, en particulier, a montré à nouveau son côté le plus répressif en infligeant de nouvelles souffrances à la majorité de la population et en semant les germes de la déstabilisation régionale.

Notre Organisation, et avec elle toute la communauté internationale, doit se lever et, d'une seule voix, condamner sans réserves l'une des violations les plus flagrantes et les plus massives des droits de l'homme de notre époque. Les mesures prises récemment par un nombre important de membres de la communauté internationale attestent une nouvelle fois de l'importance donnée à ce problème et de la nécessité de faire des progrès réels.

Seule la disparition de ce système institutionnalisé de discrimination raciale pourra rendre sa dignité humaine à la majorité de la population sud-africaine et garantir un avenir de paix et de concorde en Afrique australe.

Du haut de cette tribune, j'en appelle aux autorités sud-africaines pour qu'elles rendent immédiatement et sans conditions la liberté à Nelson Mandela, comme d'ailleurs à tous les prisonniers politiques, afin de créer les conditions minimales propices au dialogue qui permettra d'éviter la catastrophe imminente.

Pour relever le défi que constitue la violation des droits de l'homme, les Nations Unies ont ouvert une ère nouvelle qui a permis la mise en place des mécanismes internationaux de promotion et de défense de la liberté et de la dignité de la personne humaine. Aujourd'hui, il faut que les Etats rendent compte de leurs actes.

L'Espagne peut légitimement qu'elle figure aux premiers rangs des pays qui ont librement accepté de se soumettre à ces contrôles internationaux, tant ceux des Nations Unies que ceux encore plus stricts du Conseil de l'Europe.

Défendre les droits de l'homme, c'est également protéger les citoyens contre le terrorisme qui n'a pas d'autre objectif que de saper l'harmonie et la liberté. Comme le fascisme, le terrorisme prétend s'imposer par la force aux sociétés démocratiques. Cette nouvelle forme de totalitarisme qui, lui aussi, foule au pied la vie et la liberté de l'homme, a chaque jour une plus grande composante internationale et c'est pourquoi la réponse que nous devons lui opposer doit être internationale.

M. Gonzalez (Espagne)

Les effets pernicioeux de la crise économique internationale continuent à se faire sentir dans de nombreux pays du monde, dans les moins développés en particulier. La faible reprise de l'activité économique et, parallèlement, du commerce international, n'a pas produit les effets escomptés pour de vastes régions du globe. De même, cette reprise n'a pas permis de diminuer sensiblement le nombre des problèmes les plus aigus auxquels les économies de tant de pays industrialisés sont confrontés, à savoir le chômage et l'obsolescence technique.

L'endettement extérieur considérable de nombreux pays en voie de développement constitue aujourd'hui l'un des problèmes les plus importants de l'économie mondiale. Il faut ajouter à cela les séismes naturels, comme celui qui a frappé le peuple frère du Mexique dont nous partageons la douleur, et qui sont de véritables séismes financiers.

Cela est important, avant tout pour les pays endettés qui ploient sous des fardeaux écrasants, mais aussi pour les pays industriels, en raison des éléments de fragilité que cela suppose pour les marchés financiers. D'une manière générale, c'est un problème pour la conjoncture économique internationale.

Le déroulement des événements qui, en un peu plus de dix ans, ont conduit aux difficultés actuelles est très complexe.

Il faut reconnaître que la responsabilité de la genèse des problèmes de l'heure est largement partagée. Mais il est surtout de reconnaître que le problème de la dette n'est pas un phénomène isolé. Il fait partie intégrante du développement économique dans un monde interdépendant et, dès lors, y trouver une solution est une tâche qui incombe à tous les pays, qu'ils soient débiteurs ou crédateurs.

Pour ce qui est des pays lourdement endettés, leur contribution inévitable à la solution de ce problème doit être axée sur l'élaboration de politiques de réformes et d'ajustements économiques qui impliquent des programmes d'austérité, mais supposent aussi une actualisation des ressources et des systèmes de production.

Nous savons que ce sont là des politiques économiques ingrates qui se heurtent presque toujours à l'impatience et à une opposition aussi simpliste que trompeuse. Elles n'en méritent pas moins notre respect, notre encouragement et notre appui. Nous devons donc les appuyer, tout particulièrement lorsqu'elles sont adoptées par des gouvernements démocratiques qui doivent faire d'énormes efforts pour surmonter la crise tout en maintenant des libertés souvent conquises au prix de lourds sacrifices.

M. Gonzalez (Espagne)

Or, ce respect et cet appui doivent s'exprimer au moyen d'une collaboration efficace. Nous ne devons pas oublier qu'en dépit de la détermination des pays endettés d'appliquer une politique d'ajustement, il existe une limite au-delà de laquelle les aspirations incontestables à la dignité de la personne humaine entraînent des tensions sociales auxquelles il devient difficile de résister.

Il faut donc, lorsque ces pays pratiquent des politiques économiques saines, qu'ils puissent compter sur une coopération internationale efficace susceptible de leur permettre d'échelonner leurs efforts dans les limites du supportable et de susciter l'espoir chez leurs peuples.

La coopération des pays créditeurs ne doit pas se limiter à traiter les problèmes financiers cas par cas et à considérer le problème de la dette comme un fait isolé. La réalité est que les politiques monétaires, fiscales et commerciales des pays industrialisés affectent gravement les pays en développement et conditionnent leur capacité de paiement.



M. Gonzalez (Espagne)

On pourrait avoir le paradoxe suivant : les pays industrialisés maintiendraient des politiques financières déséquilibrées tout en exigeant, au moyen de pressions extérieures, que les pays endettés luttent pour obtenir leur solvabilité externe à un prix social et politique très élevé.

Il est encore moins raisonnable de demander aux pays endettés l'application de politiques d'ajustement structurel, alors que les pays industrialisés recourent de façon croissante au protectionnisme pour éviter de s'adapter eux-mêmes aux conditions changeantes de l'économie mondiale.

Ainsi donc, le problème de la dette demande des efforts et de la discipline de la part des pays endettés, mais il exige également une coopération intense et bien définie des pays industrialisés, ce qui va bien au-delà des accords financiers de renégociation des passifs.

L'Espagne, en raison de ses dimensions économiques relativement modestes, ne peut prétendre jouer un rôle prédominant dans le traitement de ces problèmes et tombera moins facilement dans le piège de la tentation facile.

Nous considérons que les difficultés rencontrées doivent être surmontées grâce à une coopération internationale menée sur une période déterminée et selon une conception large de tous les intérêts en jeu.

Je puis assurer que l'Espagne, qui a des intérêts en la matière comme les autres pays, qui a une compréhension profonde des problèmes que rencontrent les pays endettés et entretient des liens très étroits avec certains d'entre eux, est disposée à participer à cette coopération et à la stimuler. Pour cela, nous défendrons ces points de vue devant toutes les instances internationales où nous sommes représentés ou auxquelles nous allons participer dans le proche avenir, comme dans le cas de la Communauté européenne.

J'ai tracé à grands traits le panorama inquiétant qui nous apparaît dans une vision hâtive de l'horizon international. Ce n'est pas le monde auquel nous aspirions ni celui que nous laissait espérer la Charte des Nations Unies. Et cependant, les Nations Unies ont beaucoup fait en faveur de la paix et du progrès de l'humanité ces quarante dernières années.

Le jugement de l'opinion publique internationale sur les Nations Unies dépend dans une large mesure de leur contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales. A cet égard, il serait injuste d'oublier que l'Organisation a contribué à éviter que des situations de tension dégénèrent en affrontements ouverts ou à limiter les effets de conflits locaux. En dernier ressort,

M. Gonzalez (Espagne)

l'obligation de tous les Etats de justifier devant cette instance leurs actes internationaux augmente le coût politique de toute démarche contraire à l'esprit ou à la lettre de la Charte.

Il y a d'autres sphères dans lesquelles l'oeuvre des Nations Unies envisagée sous un angle historique est impressionnante. Alors que nous sommes sur le point de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, comment ne pas rappeler que l'Organisation des Nations Unies a été le protagoniste de la décolonisation et que son influence a été décisive dans l'accélération de ce processus.

Il est certain qu'il y a encore des questions en suspens, mais l'Organisation a tracé pour elles le cadre approprié pour une solution, soit grâce à l'exercice du droit à l'autodétermination, soit grâce à l'application du principe de l'intégrité territoriale.

Une des questions coloniales en suspens affecte directement mon pays : je veux parler du cas de Gibraltar. Récemment, l'Espagne et le Royaume-Uni ont fait un important pas en avant pour apporter une solution définitive au problème en signant la Déclaration de Bruxelles, qui prévoit l'ouverture de négociations comprenant la question de la souveraineté. Ainsi, nous sommes sûrs de mettre fin, conformément aux directives des Nations Unies, à un contentieux anachronique qui n'a aucune raison d'être entre deux pays unis par leur appartenance commune aux institutions européennes.

Malheureusement, l'effort de décolonisation n'a pas été suffisant, car de nombreux pays sont restés prisonniers du cercle vicieux de la pauvreté, aggravé en de nombreuses occasions par les conséquences des catastrophes naturelles. Dans ce domaine également, les Nations Unies ont déployé une activité intense, grâce à l'établissement de fonds et de programmes de coopération pour le développement, de coopération technique et d'aide humanitaire et de secours d'urgence qui ont profigé à des millions de personnes.

Donc, le bilan des Nations Unies n'est nullement méprisable. Cependant, il faut admettre, en comparant ce qui est fait à l'immense tâche qui reste à accomplir, que l'Organisation des Nations Unies n'a pas répondu pleinement aux espérances de ses fondateurs ni aux espoirs des peuples. Cela a provoqué une certaine dévaluation du multilatéralisme comme méthode permettant d'aménager la société internationale.

M. Gonzalez (Espagne)

Il est paradoxal, dans un monde toujours plus interdépendant et tributaire de la coopération internationale, de parler avec la plus grande insistance de la "crise" des canaux multilatéraux et de critiquer, parfois de façon implacable, les Nations Unies. Cet anniversaire constitue une bonne occasion d'analyser les causes de cette crise et, à partir de celles-ci, de faire un diagnostic pour déterminer le tort qui revient au manque de volonté d'une part et aux déficiences structurelles de l'autre, afin d'apporter les remèdes appropriés et d'introduire les réformes nécessaires.

Pour que soient pleinement mis en oeuvre les principes énoncés dans la Charte, il aurait fallu une organisation dotée de moyens beaucoup plus ambitieux. Au contraire, la capacité d'action des Nations Unies a été strictement limitée et cette disproportion entre les objectifs à atteindre et les moyens à la disposition de l'Organisation est l'une des sources permanentes de frustration et de désenchantement de l'opinion publique internationale.

Le manque de pouvoir réel de l'Organisation aurait pu être compensé par une plus grande coopération entre les grandes puissances. Après s'être réservées un rôle privilégié au Conseil de sécurité, elles se sont limitées dans la pratique, et fréquemment, à utiliser l'Organisation comme une instance marginale d'affrontements politiques et idéologiques.

D'autre part, alors que nous nous approchons de l'objectif de l'universalité, la composition des organismes internationaux s'est révélée chaque fois plus complexe et moins homogène. Certains pays n'acceptent plus cette hétérogénéité, reflet du monde du nos jours, et critiquent l'attitude de certains organes ou institutions car elles ne correspondent pas à leurs aspirations ou à leurs intérêts particuliers. Mais ni la politique de la chaise vide ni les tentatives de manipulation d'un organisme international ne constituent des bases constructives pour l'avenir.

La crise du multilatéralisme a pour origine l'interaction de causes très diverses et très complexes et nous ne devons donc pas nourrir de faux espoirs quant à la rapidité de sa solution. Cependant, nous pouvons faire beaucoup, les uns et les autres.

Il faut que tous les pays membres aient une plus grande conscience de la responsabilité que nous avons à l'égard de l'Organisation, et que nous renoncions à toute interprétation unilatérale des principes des Nations Unies.

M. Gonzalez (Espagne)

Les membres permanents du Conseil de sécurité ont en outre une responsabilité particulière, conformément au rôle que leur confère la Charte. Seule l'amélioration du climat politique international et une meilleure collaboration des grandes puissances au sein du Conseil permettront de jeter les bases d'une restauration de l'autorité des Nations Unies.

Les organes subsidiaires et les agences spécialisées doivent revenir à leurs objectifs originaux, afin qu'une distinction authentique dans les fonctions permette au système des Nations Unies de déployer tout leur potentiel en faveur de la coopération internationale.

Nous devons enfin renforcer l'autorité du Secrétaire général pour qu'il puisse s'acquitter pleinement de la mission que lui confère la Charte. L'appel conjoint sur le renforcement des Nations Unies que j'ai signé récemment avec d'autres chefs d'Etat et de gouvernement, soulignait le caractère central qu'occupe le Secrétaire général en affirmant qu'"il doit jouer un rôle actif dans la solution des crises internationales", et que "les parties aux conflits doivent utiliser de façon constructive ses bons offices et coopérer avec lui dans ses efforts de médiation".

M. Gonzalez (Espagne)

Avant de conclure mon intervention, je crois qu'il est inévitable, quoique non dénué de risques, de s'efforcer de faire un bilan : selon moi, ces 40 années d'existence des Nations Unies ont été positives.

Les carences que j'ai évoquées ici ne sont pas, pour l'essentiel, imputables à l'Organisation en tant que telle mais à l'absence de volonté politique des Etats Membres, parfois par égoïsme ou par manque de solidarité, ou par paresse et bien souvent par manque de confiance. Nous devrions faire en sorte d'éliminer ces carences. Il est vrai que pour parvenir à cet objectif il faudrait que ce monde soit autre, mais par ailleurs l'avènement de cet autre monde ne sera possible que si nous sommes pleinement résolus à surmonter les revers et à ne pas succomber au découragement. Le seul fait que nous soyons venus ici en provenance de nombreux et divers pays pour procéder à une méditation collective, devrait nous permettre de définir, avec objectivité, nos réalisations et nos échecs. Evitons que le "trop peu et trop tard" devienne l'épitaphe de toutes ces institutions qui n'ont pas su apporter une réponse appropriée, opportune et juste aux grands problèmes de notre époque. Il est indispensable que nous nous efforcions de comprendre le présent avec les notions d'aujourd'hui et non pas d'hier, afin de préparer demain.

L'Organisation des Nations Unies ne doit pas seulement être un lieu de réunions où l'on délibère longuement sur des questions d'intérêt actuel ni non plus, et encore moins, un hôpital pour les excès de fièvre de la communauté internationale.

L'Organisation des Nations Unies doit être, avant tout, le point de rencontre où les solutions des problèmes mondiaux qui nous affectent ainsi que les plans importants pour l'avenir puissent être élaborés en commun et mis en pratique grâce à la coopération multilatérale.

Dans le passé, nous avons eu tendance à réagir tardivement aux situations de crise, au lieu de les prévoir et, en conséquence, nombre de nos problèmes apparaissent insolubles ou insurmontables. A l'avenir, nous devrions nous efforcer de faire en sorte que notre organisation ne se borne pas à être un réseau de sécurité pendant les périodes de danger, mais également, et avant tout, un foyer où se concentrent les efforts à long terme en vue de régler les problèmes angoissants et les défis d'un monde en transition et chaque jour plus interdépendant.

Nous devons aujourd'hui relever un défi, celui de répondre aux objectifs ambitieux avec des moyens limités. Les forces de la raison et de la solidarité

M. Gonzalez (Espagne)

doivent prévaloir sur celles de la violence et de l'égoïsme si nous ne voulons pas être accusés par les hommes et les femmes de demain d'avoir été aveugles et d'avoir utilisé les possibilités que nous offraient les progrès techniques à des fins destructrices au lieu de les employer à l'édification d'un monde meilleur.

Cependant, le réalisme m'oblige à insister sur le fait que seule la volonté politique des Etats Membres est capable de provoquer la synthèse positive de ces extrêmes. L'heure est venue de limiter nos espérances et de renforcer notre collaboration.

Dans un monde où les instruments de paix sont bien rares et fragiles, l'Organisation des Nations Unies, malgré ses lacunes, constitue notre meilleure garantie. Faisons en sorte que ce quarantième anniversaire ne se limite pas à des cérémonies, à des proclamations et à de bonnes intentions, mais soit la manifestation d'un engagement authentique à s'orienter avec fermeté vers la paix, la prospérité, la justice et la liberté universelles.

Je peux vous assurer que le peuple et le Gouvernement espagnols n'épargneront aucun effort dans cette entreprise que nous estimons commune et, à laquelle nous sommes tous conviés.

La séance est levée à 13 h 35.